

Le médio-babylonien des lettres d'Aziru, roi d'Amurru (XIV^e siècle)

Daniel Arnaud - E.P.H.E (Sorbonne)

[The purpose of this paper is to give an account of the main features of the dialect that can be read in Aziru's letters, in the so-called Amarna age]

Plan: 1. Introduction; 2. Catalogue; 3. Dispositions matérielles; 4. Faits de graphie; 5. Surdétermination; 6. Pronoms; 7. Substantifs et adjectifs; 8. Copule et particules; 9. Verbes; 10. Phrases; 11. Conclusion: une langue scolaire. Annexe I: remarques sur les textes; Annexe II: sur une prétendue glose hurrite dans O. Schroeder, VS IX, 94 ll. 10-11.

1. *Introduction*

Ce que l'on est convenu d'appeler les « Lettres d'El-Amarna » n'ont pas eu de chance, peut-être pour en avoir eu trop d'entrée de jeu. La qualité éminente de l'œuvre de J. A. Knudtzon, *Die El-Amarna-Tafeln*, Leipzig, 1915, était telle que les contemporains (attitude qui se comprend de soi), puis la postérité (ce qui est plus étonnant) se sont crus dispensés désormais de traiter ces documents comme on l'aurait fait, ou on le ferait, de toute tablette cunéiforme. Dès lors, l'histoire de l'érudition consacrée à ces lettres est celle des occasions perdues. Les travaux, dans leur grande majorité, apparaissent, en fait, plus destinés à justifier l'interprétation originelle qu'à l'améliorer. Or, ce que tout le monde sait et ce dont personne ne tient compte, est que, depuis la deuxième décennie du XIX^e siècle, nos connaissances se sont accrues d'une manière inespérée et peut-être même inimaginable alors. Pourtant, l'on ne s'est guère libéré d'une révérence presque religieuse à l'égard des transcriptions et des traductions de J. A. Knudtzon. Il s'est ainsi créée une « tradition », cas unique (il me semble) dans les études cunéiformes. Son trait principal serait sa désinvolture à l'égard de la morphologie et de la syntaxe du babylonien. Elle se fonde sur une (fausse) raison: que ces lettres sont écrites dans une langue barbare, où s'accumuleraient les fautes, étrangères à la langue indigène, contemporaine, de Babylonie.

Je campe ici dans une position différente: je m'astreins à décrire la grammaire des lettres d'Aziru comme étant du médio-babylonien bel et bon, et ce n'est que lorsque la langue standard échoue à expliquer telle ou telle forme que j'accepte de l'enregistrer comme aberrante.

2. Catalogue

Les lettres au nom d'Aziru envoyées en Égypte sont aujourd'hui au nombre de quinze, mais l'une (le n° **11**) est presque inutilisable et le n° **12** n'offre guère, non plus, de ressources. Elles sont ici classées arbitrairement par lieux de publication des autographies (**1-12**; **14-15**) et de la version imprimée (**13**). Elles couvrent manifestement un bref laps de temps. Aussi leur classement chronologique ne présente-t-il aucun intérêt pour l'étude de leur grammaire: personne ne peut croire que leur langue aurait pu vraiment évoluer dans le temps, de la première à la dernière. On les considérera donc comme contemporaines.

Dans le corps de l'article, elles seront citées par le numéro ci-dessous. Un tel procédé allège les références.

1. O. Schroeder, VS XI n°83 (J. A. Knudtzon, *Die El-Amarna-Tafeln*, Leipzig, 1915, n° 156)
2. O. Schroeder, VS XI n°84 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 157)
3. O. Schroeder, VS XI n°85 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 159)
4. O. Schroeder, VS XI n°88 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 164)
5. O. Schroeder, VS XI n°89 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 165)
6. O. Schroeder, VS XI n°90 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 166)
7. O. Schroeder, VS XI n°91 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 167)
8. O. Schroeder, VS XI n°92 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 168)
9. O. Schroeder, VS XI n°93 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 169)
10. O. Schroeder, VS XI n°95 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 171)
11. O. Schroeder, VS XI n°96 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 172)
12. O. Schroeder, VS XI n°97 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 173)
13. C. Bezold-E. A. W. Budge, *The Tell el-Amarna Tablets in the British Museum*, Londres, 1892, n° 35 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 161)
14. H. Winckler- L. Abel, *Der Tontafelfund von El Amarna*, Berlin, 1889-1890 n° 34a (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 160)
15. H. Winckler-L. Abel, *ibid.*, n° 40 (J. A. Knudtzon, *ibid.*, n° 158)

On trouvera l'étude des lignes 10-11 de O. Schroeder, VS IX, n° 94 (lettre des fils d'Aziru) dans l'Annexe II.

3. Dispositions matérielles

Dans ce lot, ainsi défini, des traits horizontaux isolent visuellement ce qui est chaque fois manifestement une unité de sens pour l'auteur du document. On appellera désormais « paragraphes » (en abrégé: §) ces blocs de texte. **4** offre toutefois une petite variante: son paragraphe 3 semble bien être divisé en deux sous-ensembles; le vocatif: en-*ia* (*bēlia*; **4**, 21) ouvre le second.

Cinquante-sept paragraphes sont ainsi disponibles (**11** et **12** ne peuvent être pris en compte). La plupart commencent par un mot-outil; celui-ci est là pour renforcer le trait, et sa présence n'est jamais obligatoire. Ainsi, dans **4**, **5**, **6** ou **13**, il s'en trouve avec un mot-outil et d'autres sans. En revanche, **7** n'en emploie aucun, alors que **14** et **15** ouvrent tous leurs paragraphes par eux.

Quant à ces « marqueurs », plus du tiers est la copule *u* (partout écrite Û), seule ou accompagnée soit de l'adverbe *anumma* (qu'on traduit traditionnellement et maladroitement par « voici »), soit de en-*ia* (« Monseigneur! », pour la forme, irrégulière du pronom possessif, voir plus bas au § 6. 1) soit, enfin, d'*amur* (« Vois », impératif deuxième personne masculin singulier d'*amāru*). Plus d'un quart d'entre eux

est un vocatif (généralement unique, beaucoup plus rarement en chaîne). Enfin, en beaucoup plus petit nombre, on relève *anumma* (non précédé de *u*) et *šanītam* (« En second lieu »; respectivement un huitième et un dixième des références). L'impératif *amur* (employé seul, cette fois) comme l'adverbe *inanna* («maintenant») n'apparaissent qu'une fois.

Cette arithmétique est assurément fastidieuse et, de toute façon, inexacte, car bien des débuts de paragraphes sont aujourd'hui mutilés. Qu'il suffise de dire en gros et pour conclure ce développement: les mots-outils (quand ils existent!) sont à peu près vides de sens (comme *anumma* ou *amur*), sinon totalement vides de sens, comme les vocatifs. Ils sont aussi susceptibles d'assumer un spectre si large de significations (comme l'est la copule) que cela revient au même. En mettre plusieurs à la suite ne change rien. Dit en d'autres termes, ces marqueurs ressortissent presque davantage à la graphie qu'à la grammaire.

Par opposition, les auteurs des lettres de Nippur, qu'on peut prendre comme modèle « classique », à peu près contemporaines, n'utilisent à peu près jamais le trait de séparation. Ils le connaissent cependant (voir H. Radau, *BE XVII* n^{os} 52 et 56, par exemple, mais sans mot-outil, cela est digne de remarque). Au lecteur babylonien de faire l'effort de distinguer chaque développement dans le corps du document.

4. Faits de graphie

Faire la distinction entre faits de graphie, destinés à guider la lecture, et faits de phonétique, qui enregistrent une prononciation, est une tâche des plus délicates, quelquefois impossible, on le sait. Ce n'est pas une raison pour renoncer et négliger, au moins, de signaler les difficultés, quand elles se présentent.

4. 1 Des habitudes orthographiques

Les lettres d'Aziru, comme tout ensemble écrit avec le système cunéiforme, respectent manifestement des habitudes graphiques particulières. Il faut se contenter de les enregistrer. Une énumération suffira.

Le signe BA est inconnu; /ba/ est systématiquement noté par PA, donc à transcrire *bá*.

/ka/ est écrit partout GA (soit *kà* dans notre système de transcription). En revanche, le pronom enclitique de la seconde personne masculin singulier *-ka* est partout noté par KA. Il s'agit là d'un procédé efficace pour aider le lecteur à reconnaître visuellement l'affixe.

KAB écrit partout le première syllabe de *gabbu* (« tout »). On a *gáb-bu* (6, 10), *gáb-bá* (9, 24'; 13, 45) et *gáb-bi* (13, 6, 55; 14, 9, 16, 36; [3, 40 est dans une phrase mutilée et n'est pas sûr]).

La graphie de *nukurtu* (« guerre ») emploie le signe PAP (lu /kur/, transcrit *kúr*) comme élément central. On obtient ainsi une sorte d'écriture « mixte », puisque *kúr* a, évidemment, par soi seul le sens du mot entier et pourrait le noter idéogrammatiquement.

La copule *u* est écrite Û, sauf dans l'expression 7-*šu u* 7-*šu* (1, 3; 5, 3; 8, 3).

Les procédés graphiques des lettres d'Aziru sont donc cohérents. Leur ou leurs auteurs ne se permettent aucune fantaisie. On ne peut relever qu'une variation inexplicable: dans 10, /li/ (dans le substantif *bēlī*) est écrit tantôt avec le signe LI, tantôt avec le signe NI. NI pour /li/ a été hérité de la période paléo-babylonienne, mais cet archaïsme est loin d'être rare dans les textes « périphériques », même dans ceux de la Babylonie de la seconde moitié du II^e millénaire et les lettres de Nippur, elles-mêmes, emploient *passim* systématiquement cette « valeur » pour *bēlī*.

4. 2 Notation des emphatiques

Le tableau pour les lettres d'Aziru est le suivant:

Pour la sifflante emphatique /š/

/ša/ est écrit ZA

/šu/ est écrit ZU

/ši/ est écrit soit ZI (dans 7 et 9) soit ŠI dans 14.

On fera cette remarque au passage: ce même signe ŠI retrouve sa « valeur » originelle ZÉ dans 15 (à la ligne 37): il y écrit /ze/ du verbe *zêru* (« haïr »). Ainsi, est assurée la lecture exacte avec /e/ (et non /i/).

Il est instructif de comparer les manières de noter la gutturale /q/ emphatique face aux usages des lettres médio-babyloniennes de Nippur.

/qa/ est écrit GA

/qu/ est écrit KU

/qi/ est écrit normalement KI, sauf dans 13, 43 et 45, où l'on a: *i-li-iq-GI*. Est-ce simple caprice du scribe ou le souci de noter une prononciation en sonore de l'emphatique ? On trouve à Nippur une alternance analogue entre QA (le plus fréquent) et GA pour noter /qa/ (Voir J. Aro, *Glossar zu den mittelbabylonischen Briefen*, Helsinki, 1957, s. v. *leqû, qanû, qaqqadu, qatû II, qātu*, y ajouter *li-ti-GA-am* [de *etêqu*: H. Radau, BE XVII n°78, l. 5]). Là encore, on peut s'interroger: se trouve-t-on en face de choix graphiques ou faut-il supposer, plutôt, une volonté de noter une prononciation moins soignée, où l'emphatique est devenue sonore ? Seule une enquête très longue apporterait (ou non) une réponse.

Les dentales emphatiques sont si rares qu'on ne peut en tirer de règles pour leur graphie. /ta/ est écrit TA par deux fois (dans *tù-[ba]l-la-ṭá-an-ni* [9, 7'], de *balātu*, « vivre ») et dans *i-pa-ṭá¹-ru-nim* [9, 30', non sûr], de *paṭāru*, « quitter »); /tu/ est écrit TUM (dans *li-ip-tu₄-ur* (4, 24; 5, 40; 7, 24'), toujours de *paṭāru*).

4. 3 Notations des dentales sourdes et sonores

Dans la série des sourdes, les syllabes /ta/ et /ti/ sont toujours notées par les signes TA et TI. En revanche, sans qu'on puisse comprendre pourquoi, /tu/ n'est pas rendu d'une manière homogène. Les scribes s'autorisent, certes, tous les jeux graphiques pour les noms propres; on ne s'étonnera donc pas que la première syllabe de la ville de Tunip soit écrite par le signe TU (dans 13), DU (dans 6) et TUM (dans 5 et 7). On a le droit d'écarter cet exemple, mais, cela fait, la situation n'en est guère simplifiée.

Curieusement, le signe TU, universellement employé dans les syllabaires de Babylonie et d'ailleurs, est presque partout évité. La préposition *ištu* fait exception; elle est pourtant écrite *iš-tu₄* (en 1, 4). Une telle graphie est inusitée ailleurs. L'orthographe du préfixe des formes verbales II et III n'est pas, non plus, fixée. Dans 4 et 13 (deux lettres où se lit pourtant *iš-tu*) le scribe emploie TUM (c'est-à-dire *tu₄* [4, 39; 13, 48 et 50]). On trouve ailleurs DU (soit *tù*) dans 9 (ll. 8' et 9', dans *tù-[ba]l-la-ṭá-an-ni* [de *balātu* II, « faire vivre »] et *tù-uš-mi-it-an-ni* [de *mātu* III, « faire mourir »]; on y ajoutera le nom propre *Su-u-tù*, aux lignes 25' et 29') et dans 15 (26 et 31; voir aux lignes 7, 17, 22 pour des formes nominales). Est encore attesté TUM (soit *tu₄*, dans *li-tu₄-ur* [5, 25] de *tāru*, « revenir »).

Le tableau pour les sonores n'est pas simple non plus. Certes, /da/ est partout écrit TA. Quant à /de/, il est systématiquement noté par TE, c'est-à-dire *de₄*, car ainsi était assurée la lecture /de/ (avec /e/, et non /i/), dans les formes du verbe *edû* (On a trouvé un procédé analogue pour /ze/ dans 15, plus haut § 4.2).

/di/ est écrit DI *passim* dans la préposition *adi* (« jusqu'à », mais on trouve, inexplicablement, aussi TI (soit *dî*, 13, 4 et 8, 22', [mais *dî*, respectivement, l. 10 et l.19'], 7, 32' [il n'y a pas d'autre syllabe /di/, malheureusement, dans cette lettre et l'on ne peut savoir ce que le scribe aurait employé pour d'autres mots]).

/du/ est noté par le signe DU. Mais 4 (l. 11) et 8, 10 emploient *du₄* (c'est la seule occasion où apparaît cette syllabe et la remarque faite à propos de TI dans 7 vaut ici aussi), comme 8, 10.

4. 4 Les « graphies rompues »

Elles ont pour fonction de favoriser l'analyse grammaticale en brisant la continuité phonétique; ainsi se trouvent distingués, à la lecture, les éléments formateurs du mot. Le procédé est régulier en babylonien.

Elles sont très rares dans les lettres d'Aziru. Ainsi le suffixe « adverbial » est-il écrit de cette manière dans *ha-mut-iš* (pour *hamuttiš* [« rapidement »]; **2**, 34; **3**, 44; **6**, 14; **13**, 40; **14**, 43). Resterait à comprendre pourquoi les autres adverbes n'ont pas été traités de la même manière.

Elles se trouvent aussi, çà et là, employées avec le suffixe *-anni*. Détaché de la racine verbale, il permet d'analyser celle-ci sans hésitation. Mais cette orthographe est au choix du rédacteur. Aussi lit-on dans **9**, sur deux lignes successives: *tù-[ba]-la-ṭá-an-ni* (sur *balātu* II, « faire vivre » [**9**, 7']) et *tù-uš-mi-it-an-ni* (sur *mātu* III, « faire mourir » [**9**, 8']). Comme autres exemples, on citera *i-ra-am-an-ni* (sur *ra'āmu* « aimer » [**15**, 36]), *ú-wa-aš-šir-an-ni* (sur *m/wuššuru*, « envoyer » [**5**, 36 et **10**, 5']) ou *id-din-an-ni* (sur *nadānu*, « livrer » [**2**, 31; **13**, 45]).

4. 5 Des lectures longues ?

Les lectures longues de signes n'apparaissent pas dans ces lettres. A la rigueur, on pourrait retenir deux cas, mais ils ne sont pas clairs du tout. Rien ne s'oppose à ce que l'adverbe *i-na-AN* (**13**, 30, pour **inanna* « maintenant ») fût transcrit *i-na-ána*, mais l'on a peut-être affaire, tout simplement, à un petit lapsus pour *i-na-an-<na>*. Toutefois, la « valeur » *ána* se lit bien dans O. Schröder, VS IX, n° 94 ll. 10-11, une lettre contemporaine des lettres d'Aziru et de même origine (voir Annexe II, plus bas).

La forme *a-kà-ša-ad-šu* (**13**, 15) est impossible en babylonien, puisqu'elle ne peut être analysée ni comme phonématique ni comme morpho-phonématique. Une métathèse graphique: AD pour DA, serait l'hypothèse la plus simple. On ne saurait totalement exclure, cependant, une lecture */ada/* de AD.

4. 6 L'emploi de TUM après certains idéogrammes

L'expression *ir-TUM*, au cas oblique, est attestée sûrement une fois (**5**, 11). Une autre référence, dans **14**, 7, est, peut-être, à ranger dans la même catégorie, mais *ir-TUM* est, là, au nominatif pluriel, on pourrait donc transcrire **ardū*. La même suite se retrouve, semble-t-il, encore dans **10**, 3', si l'on admet la restauration: [*a-na ir-TUM-ti*], pour [**ana ardūti*]. Un tel usage serait, peut-être attesté à Alalah, à la même époque, avec la suite *lú.sal-TUM*, *sal.lú-TUM* (pour les références, voir G. Giacomakis, *The Akkadian of Alalah*, s.v. *awiltu*): le signe TUM est présent, quel que soit le cas, il paraît ainsi avoir été intégré à l'idéogramme et avoir perdu son rôle, (originel sans doute) de complément phonétique pour tenir, ensuite, le rôle d'une sorte de marqueur d'idéogramme.

4. 7 Des vocalismes aberrants

Il existe quelques vocalismes (en /e/ et en /i/, uniquement) irréguliers.

Dans **4**, 28 et **13**, 9, le /e/ final du verbe *šemû* est écrit avec un E supplémentaire, c'est-à-dire comme s'il était long. Comme il n'en est rien, et que cet allongement ne serait attendu que dans une forme interrogative, on a le choix entre voir chaque fois soit une simple marque d'ignorance soit une tentative (inconnue du médio-babylonien indigène) de noter le 'ayin étymologique final. Ce trait phonétique serait alors dû à l'influence d'un dialecte ouest-sémitique où le 'ayin serait toujours articulé. Cette trace d'une phonétique vernaculaire serait unique dans les lettres d'Aziru, il faut le souligner. Ces deux graphies doivent être plutôt des erreurs.

ma-ti-e-mi (**9**, 23') enregistre l'allongement de la seconde voyelle sous l'effet de l'accent (qui précède immédiatement l'enclitique *-mi*): **matē-mi*. Mais le vocalisme est, apparemment, assyrien, ce qui laisse perplexe.

Inversement, l'infinitif au cas oblique *i-re-bi* (**10**, 2') pour **erēbi* est étrange. Peut-être s'agit-il d'une simple négligence. De toute façon, dans les textes « occidentaux », tout se passe comme si, parfois, les signes E et I (et même IA) étaient tenus pour interchangeables. Une mise au point sur cet usage exigerait une vaste enquête qui dépasse, et de loin, le cadre de cet article.

5. Surdétermination

Beaucoup de phénomènes (graphiques mais aussi morphologiques), à première vue sans rapport entre eux, peuvent se regrouper sous la rubrique de « surdétermination ». En d'autres termes, ils ne sont pas nécessaires à un scribe exercé, même s'ils soulagent évidemment son effort; leur but premier est d'éviter tâtonnements et erreurs à un lecteur peu compétent.

Rappelons ici l'emploi de traits horizontaux pour diviser le texte. Cette pratique qui indique visuellement les articulations majeures du document, avant même sa lecture, appartient, aussi, à ce chapitre.

Le procédé le plus simple consiste à noter la longueur des voyelles et celle des consonnes. Le redoublement de la voyelle est employé à cet effet. Voici quelques exemples: /ā/ dans *lā, (la négation, *passim*) sera écrit *la-a*, /ē/ et /ī/ dans *mīnammē seront écrits *mi-i-na-am-me-e* (2, 37; voir aussi *dā-ri-i-ti* dans *darīti [1, 7]); /ū/, enfin, dans *sarrūtu sera écrit *sa-ar-ru-ū-tu*₄ (3, 41). Rien que de banal et de légitime dans cette manière de faire, les rédacteurs des lettres de Nippur font de même. Pour les consonnes longues, que la grammaire traditionnelle qualifie de « doubles », les scribes s'autorisent à les écrire ou non. Leur usage est identique à celui de leurs confrères babyloniens.

Il n'est pas, non plus, obligatoire de noter l'aliph; il l'est, pourtant, assez souvent dans les formes verbales des lettres d'Aziru (On ne peut connaître la pratique pour les substantifs ou les adjectifs, car aucun d'eux qui le comporterait n'est présent): c'est une manière, notons-le au passage, de faciliter au lecteur de repérer le trilitératisme originel de la racine.

C'était, sans doute, dans la même intention que l'évolution de /š/ devant dentale en /l/ n'est pas enregistrée dans le lot. Elle est, à peu près, systématique, en revanche dans le Babylone contemporaine. Les formes paléo-babyloniennes ont été maintenues en Amurru. Nul doute qu'elles présentaient l'avantage de conserver la racine inchangée dans les paradigmes des verbes à première /š/.

L'idéogramme meš est utilisé pour marquer le pluriel, comme partout dans le système cunéiforme. Toutefois, il est accolé aussi bien aux être animés qu'aux êtres inanimés. Ce n'est pas là, on le sait, le bon usage. Certes, -hi.a n'est pas totalement absent (On le trouve après kur [10, 24', mais on lit giš.gigir.meš à la ligne 39 du même texte], uru [13, 37] et giš.gigir [2, 31; 12, 1']). Il est trop clair que la différence entre les deux pluriels est à peu près oubliée (ou, si elle ne l'est pas, elle est négligée) en Amurru, au milieu du II^e millénaire. Elle l'est tout autant, toutefois, dans les lettres reçues à Nippur.

Mais meš est chargé d'une autre fonction, qui est, elle, étrangère aux textes indigènes de Babylone: les scribes « occidentaux » signalent au lecteur que le signe qu'il suit est un idéogramme, même s'il est au *singulier*. Cette pratique, très répandue dans les textes « occidentaux » reste discrète dans les lettres d'Aziru: on ne peut relever, ainsi, que kaš.meš (13, 23) ou guškin.meš (9, 19, en face de guškin seul [13, 43]).

Enfin, meš suit, aussi, par analogie, quatre substantifs, pourtant écrits syllabiquement: *a-ma-te*.meš (*passim*; mais on trouve aussi *a-ma-te* seul [2, 9]); *gal-bu-te*.meš (2, 11; 4, 33, 36) et, une fois, *ú-nu-te*.meš (13, 42) et *mi-ri-iš-te*.meš (14, 9). Pourtant, les formes d'*amātu* (« parole »), d'*ūnūtu* (« matériel ») et de *šību* (lecture « occidentale » occasionnelle de gal « Ancien »), en particulier le vocalisme en /e/, indiquaient déjà leur nombre. Quant à *mi-ri-iš-te*, que le contexte désigne comme un accusatif et meš, comme un pluriel, c'est, morphologiquement, le génitif singulier assyrien de *mēreštu* (« désir »). Cette analyse n'est pas à retenir; beaucoup plus simplement, le rédacteur semble avoir commis une métathèse graphique, il a écrit *mi-ri-IŠ-te* en place de **mi-ri-ši-te* (soit **mēreše-te*). Cette explication simple fait entrer ce substantif dans le même groupe que les trois autres.

La surdétermination se manifeste encore dans ce qui ressortit au lexique des adverbes: *hamuttiš* et *ašrānu*. Ils sont précédés de *ina*, dont la présence est inutile (On trouve pourtant aussi *ina ašrānu* à Alalah vers la même époque, cf. Giacumakis, *op. cit.*, p. 57).

Enfin, il faut distinguer sous le nom de « mimation » deux phénomènes distincts. Le premier est un usage graphique, banal à l'époque médio-babylonienne et caractéristique de celle-ci, dans les textes indigènes: les signes avec finale *m* (comme LUM ou TIM) servent à marquer la fin d'un mot (On transcrit donc: *lu₄* ou *tī*); ce sont des repères visuels. A cet égard, les lettres d'Aziru en usent comme les textes de Babylonie. La mimation *a*, d'ailleurs, si bien disparue que TUM peut être employé à l'initiale, (comme on l'a vu, plus haut, sous § 4. 3), ce que les scribes de Babylonie ne s'autoriseraient toutefois pas, à ma connaissance.

Cependant, des graphies indiquent, sans laisser aucun doute, que la mimation, au sens *morphologique* du mot, existe encore.

Le ventif (singulier) est noté sans ambiguïté par l'adjonction du signe *-am*. On le trouve naturellement après les verbes où il apparaît aussi dans la langue indigène (mais sous sa forme désormais abrégée), à savoir: *alāku*, *elū*, *m/wuššuru*, *šapāru* et *wabālu*. C'est là un héritage paléo-babylonien, encore que cette forme n'ait pas totalement disparu à Nippur même (H. Radau, BE XVII n° 78, après *alāku* [l. 13] et *etēqu* [l. 5]). En revanche, la lettre du même auteur, le n° 79, ne paraît pas mettre la mimation, après les substantifs, autant que son état de conservation permette d'en juger). Mais on ne saurait parler d'archaïsme à l'« Ouest », il s'agit non du respect d'une morphologie ancienne, comme en Babylonie, mais d'une manière de souligner, indiscretement, si l'on veut, la présence du ventif, qui risquerait d'être moins visible s'il était réduit à un /a/, atone de plus, final.

La finale *-am* (non raccourcie en *-a*) a été aussi maintenue dans les adverbes. Ainsi *šanītam* (« en second lieu ») se rencontre-t-il dans les lettres d'Aziru, comme partout ailleurs dans les textes « occidentaux » et il a bien pu avoir servi de patron pour les autres. Sont attestés: *mīnam* (« quoi »; écrit *mi-na-am* [5, 5; 6, 6; 7, 8; 14, 38]) et *annakam* (« ici »; écrit *an-na-kà-am* [7, 25]).

Le cas de **banūtam* est plus difficile à traiter. Les graphies *bā-nu-tam* /*ta₅* (4, 6; 5, 7, 13) sont certes ambiguës (car on trouve aussi *bā-nu-ta* [6, 8; 7, 9]), mais *bā-nu-tam^{am}* (7, 19') indique comment lire, sans discussion. La « tradition » y voit un adjectif féminin formé sur *banū* (« [être] beau »). Cette analyse est syntaxiquement peu vraisemblable (L'« adjectif » se trouverait isolé après le verbe à la fin de la phrase [7, 19']) et morphologiquement impossible (Ce ne saurait être ni un masculin ni un féminin pluriel, comme l'exigerait l'accord). En revanche, l'hypothèse que **banūtam* (La forme « moderne » **banūta* est plus rare) soit un substantif à l'accusatif (de relation), en fonction d'adverbe, lève toutes les difficultés (à commencer par sa place en 7, 19', qui peut être celle d'un adverbe dans l'ordre des mots, voir § 9. 2 en fin). (Par analogie, du₁₀.*ga-ta* [sur la même ligne de 4, 6], c'est-à-dire **tābūta*, doit être identifié aussi comme un adverbe).

Les moyens de surdétermination recensés ci-dessus sont divers et disparates. Ils ont en commun la même fonction: rendre la compréhension aisée en dissipant, par avance, toutes les ambiguïtés d'un texte. Ainsi le mouvement inverse, la sous-détermination, est-il non attesté, sauf en ce qui concerne le subjonctif. Il est inusité dans les lettres d'Aziru, alors qu'il reste vivant dans les textes indigènes contemporains. Cette absence n'était pas jugée gênante.

6. Pronoms

6. 1 Morphologie et emploi des pronoms

La morphologie et l'emploi des pronoms, de toutes catégories, n'appellent aucun commentaire, sauf sur des points de détail. Selon la pratique « occidentale », le cas oblique du pronom suffixe de la première

personne singulier *-ia* sert pour tous les cas, mais, en règle générale, seulement après les idéogrammes. On relèvera l'opposition éclairante dans le même texte entre *en-ia* (13, 4, 12) et *en-li* (13, 7; soit *bēlia* / *bēlī*: «Monseigneur»), au nominatif ou au vocatif. Les négligences ne sont, pourtant, pas absentes et le suffixe du cas oblique est, de fait, employé au nominatif par contamination, après des substantifs pourtant écrits syllabiquement (ainsi, dans 15, 11, 12, 14, on lit *a-bi-ia*, au nominatif, quand on attendrait **abī*). On le trouve encore (semble-t-il) à l'accusatif dans *mi-im-ma-a* (5, 28), s'il faut bien comprendre: **mimmaya* («toutes mes affaires»).

Le pronom suffixe masculin pluriel (à l'accusatif comme au cas oblique) du verbe est partout *-šunu*; c'est la forme du dialecte assyrien. Plus qu'un emprunt, il est plus simple d'y voir l'effort vers une simplification des paradigmes, par alignement de celui des verbes sur celui des substantifs. Le pronom indépendant *šūt* (écrit *šu-ú-ut* [4, 20]) est aussi assyrien, mais il était tout à fait acclimaté dans les textes «occidentaux» de cette époque.

6. 2 Substitution de *ša* à l'état construit

L'intercalation de *ša* entre *nomen regens* et *nomen rectum* est autorisée par la grammaire classique de l'accadien. Elle y reste, cependant, un procédé inélégant. Ce fut l'opinion de l'Amurru. On ne la trouve que dans les textes 2, 3, 13 et 14. Les exemples avec un nom sont: *mi-ri-iš-ta-š[u] š[a lugal]* («le désir du roi»; 2, 18), *kur-šu ša lugal* («le pays du roi»; 2, 33), *kur-šu ša en-ia* («le pays de mon seigneur»; 3, 18), *bi-il-ta-šu ša lugal* («le tribut du roi»; 14, 44). Chaque fois, on le remarquera, le complément de *ša* se réfère au pharaon. Est-ce un hasard, dû au simple fait qu'Aziru traite surtout du roi d'Égypte ? Une fois seulement, on a affaire à un toponyme (*aš-šum bá-na-i-šu ša uru Šu-mur*: «pour la reconstruction de Šumur» [13, 35]).

Dans certains cas, le *ša* n'a qu'une fonction graphique. Il permet l'enjambement (dans 10, 35-36: *ir-šu / ša* ^dUtu [«le serviteur / du Soleil»]) ou dans 14, 8-9: *mi-ri-iš-te.meš / ša lugal* [«les demandes / du roi»]). Pour *ir-TUM / ša lugal-ri* (5, 11-12; 14, 7-8 [«le(s) serviteur(s) / du roi»]), *ša* permet le rejet et rend, en même temps, plus aisée et plus claire l'analyse des deux éléments que s'ils étaient *nomen regens* et *nomen rectum*.

6. 3 La prolepse

La prolepse est d'un emploi très discret mais original. Le pronom personnel affixe anticipe le sujet de la complétive, que celui-ci soit exprimé, comme il convient dans une phrase nominale (dans *i-de₄-an-ni / lugal ... i-nu-ma lú ir-k[a] a-na-ku* [2, 6-8], mot à mot: «Le roi me connaît, que je suis son serviteur.») ou implicite (dans *li-qi-pa-an-ni / [i-n]u-ma ú-bá-an-ni uru Šu-mu-ri* [3, 45-46], mot à mot: «Qu'il me fasse confiance, que j'ai l'intention de rebâtir Šumur.»)

Le pronom enclitique anticipe le complément d'objet direct dans: *la ú-bá-an-ni-ši / uru Šu-mu-ri*, mot à mot: «Je n'ai pas pu la reconstruire, Šumur» (14, 26-27). Cette disposition doit être considérée, sans doute, comme un lapsus.

7. Substantifs et adjectifs

7. 1 Le vocabulaire

Il n'appelle guère de remarques. Certes, *inūma* a un sens spécialisé, inconnu du médio-babylonien indigène; il est toutefois attesté ailleurs dans les régions «occidentales» et chez les Hittites: il y introduit partout une proposition complétive. Ce n'est donc pas un trait spécifique des lettres d'Aziru. Un seul mot est ignoré de nos dictionnaires; on lit en 2, 32: *a-na* ^l*mi*^l-*ri-iš-šú-ti-ia*. Le contexte et l'étymologie suggèrent fortement de traduire par «aide». Ce serait une formation en **ma-* (devenu *mi-* par

harmonisation phonétique régressive) à partir d'une racine **rw/yš*, du sémitique commun. Ce substantif est sans doute plutôt d'origine locale qu'accadien (où la racine est, pourtant, bien attestée), à cause du préfixe. Ainsi, le rapprochera-t-on de l'hébreu *marūšah*, sur **rwš*, de même sens.

Le babylonien d'Amurru s'est aligné, en revanche, sur le médio-babylonien indigène: *gabbu* y a remplacé *kalū* de l'époque précédente.

Relevons, enfin, l'alternance entre *awātu* et *amātu*. Elle reste banale à cette époque, car, d'une manière inexplicable, la forme la plus ancienne se maintint jusqu'à la fin du millénaire. Les lettres de Babylonie n'emploient qu'*amātu*; *awātu* n'est, d'ailleurs, attestée que dans **11** et **15**.

7.2 Les genres

Deux substantifs n'ont pas le genre qu'ils ont dans le lexique du babylonien indigène: *amātu* (d'après l'accord avec les pronoms en **6**, 28; **10**, 34' [voir aussi 32']) est pris pour un masculin, singulier ou pluriel, non un féminin. De même *ūnūtu* est masculin (pluriel, d'après le permansif: **8**, 9).

Il y a hésitation sur le genre d'*ālu*; ce substantif est, on le sait, masculin en babylonien, mais, régulièrement, féminin dans la correspondance d'El-Amarna. Dans la même lettre **13**, et dans le même paragraphe, il est masculin à la ligne 35, féminin ensuite aux lignes 39 et 40. Cette incertitude expliquerait-elle l'étrange barbarisme qu'est le pronom enclitique *-še* (après *banū*, **1**, 40) ? Ce serait un bizarre compromis entre le suffixe verbal masculin *-šu* et le suffixe verbal féminin *-ši*. Il n'est, d'ailleurs, pas isolé: on le trouve, en-dehors de l'Amurru, dans une lettre de Rīb-Adda de Byblos (O. Schroeder, VS XI n° 44, l. 8: le pronom renvoie à [Gub-la], le cas apparaît très proche). Ce procédé (assez lâche) permettait au rédacteur de ne pas se compromettre.

7.3 Emploi des cas

Il n'y a rien à dire sur les déclinaisons d'une manière générale; quelques nominatifs sont « en l'air », ainsi *mi-ri-iš-tu₄* (**1**, 4) ou *a-bu-ka-mi* (**9**, 19-20). Il faut comprendre, cela va de soi: « Quant à la demande ... », ou « Quant à ton père ... »

Le vocatif (pour le suffixe *-ia*, voir plus haut sous § 6. 1) est employé, on l'a vu (§ 3, *passim*) comme marque de début de paragraphe, généralement seul. Il existe, toutefois, aussi des suites assez longues (**5**, 4; **8**, 4; **14**, 5); elles énumèrent les titres du roi d'Égypte (d'ailleurs courants dans ces lettres). On trouve encore à ce cas un nom propre en début de paragraphe (**7**, 28). Dans le corps du texte, leur emploi est beaucoup plus restreint (en *-ia* dans **4**, 21, 27; un nom propre dans **6**, 14, mais le passage est obscur, cf. le paragraphe suivant). Dans **13**, 7 et **14**, 30 et 41, les mots en *-li-mi* ou *lugal-ru en-ia* sont suivis d'un verbe à la deuxième personne et non, comme attendu, à la troisième, ils seraient donc des vocatifs, mais nous n'avons peut-être affaire là qu'à de simples étourderies. Il est impossible d'en décider aujourd'hui.

On achoppe çà et là sur quelques aberrations d'interprétation particulièrement ardue et même impossible. (A déjà été traité *mi-ri-iš-te.meš* plus haut, sous § 7. 5, comme un lapsus graphique). Ainsi, dans un contexte peu clair, ^{uzi}*lib-ba-ku-nu* (**6**, 15) paraît être le sujet du verbe qui suit. Il serait plus naturel que ce fût ¹*Ha-a-ia*, mais il serait étrange qu'on parlât de lui à la troisième personne, quand la lettre lui est adressée. Il faut donc, malgré la forme accusative, faire de ^{uzi}*lib-ba-ku-nu* le sujet. Mais la rédaction est embarrassée et peut-être, dans une première version (non retenue), *libbu* était-il à l'accusatif, servant classiquement de locatif, sans qu'il y ait eu ajustement dans la version définitive, celle que nous lisons.

En revanche, dans l'expression, à l'accusatif, *a-wa-te.meš ša-pu-ur-ta* (**15**, 30, voir encore 23), le second substantif est en apposition au premier, donc régulièrement à l'accusatif (On traduira: « des paroles (qui sont) des mensonges »).

Le pluriel des adjectifs masculins (en **-ūtu* / **-ūti*) est correct dans les lettres d'Aziru. Mais il existe, pourtant, des formes aberrantes. Ainsi *gal-bu-te* (**2**, 12; **4**, 33, 36) au nominatif pluriel; on attendrait *gal-*

bu-tu (et *gal-bu-ti* au cas oblique, en babylonien). L'adjectif *banû* (« bon » ou mieux, d'après le contexte: « fidèle ») apparaît au nominatif pluriel, une fois, sous la forme *bá-nu* (4, 42) et, deux fois (5, 27; 6, 11), sous la forme *bá-ni/né* (Si l'on accorde *bá-ni* avec *lugal en-ia*, toute difficulté est assurément écartée. Cependant, le contexte [comme en 4, 42] exige que l'adjectif se rapporte à Aziru et à ses frères). On ne peut que constater ces fautes grammaticales évidentes.

Une réelle difficulté tient par trois fois à l'interprétation du signe UD en finale de mot. Dans *nu-kúr-UD* (2, 29), au cas oblique, ce ne saurait être qu'un lapsus: ni une transcription par *-ta₅*, ni une transcription par *-tú* ne donnent de solution morphologiquement correcte. Dans 15, 7, 17, *e-ri-iš-UD-š[ú]* et *e-ri-iš-UD-ka* sont des accusatifs. Une transcription *ta₅* de UD est possible en théorie, mais bien peu vraisemblable ici, puisque /ta/ est noté par TA aux lignes 23 et 30. Dans 15, 22, le même signe note une finale d'un adjectif masculin pluriel, sans que le contexte permette de préciser le cas. Manifestement, le rédacteur de cette lettre utilise UD à tort et à travers.

8. Copule et particules

8. 1 Les usages de la copule

Les lettres ont évité la confusion graphique entre *u* (bref) « et » et *ū* « ou (bien) » en notant la disjonction par la particule élargie *ūlū* (« ou bien », écrit *ù-lu-ú* [4, 32]). Ainsi l'ambiguïté a-t-elle été évitée.

La copule en début de paragraphe se trouve dans les lettres 2, 4, 6, 13 et 15, (voir plus haut § 3). Elle n'y est souvent presque plus qu'un repère visuel (ainsi dans 2, 17, 25; 13, 11, 41); elle crée un lien lâche avec le paragraphe précédent (comme dans 6, 30) ou elle le développe (dans 2, 37; 4, 35).

A l'intérieur des paragraphes, *u* sert à relier des phrases équipollentes; on traduira donc par « et ». Les exemples n'en sont pas nombreux. Cette rareté s'explique: le rédacteur a toujours la possibilité de ne pas marquer explicitement la succession dans le récit. Citons quelques exemples: ¹*Ha-ti-ib i-il-la-kà-am / ù ú-ub-ba-la-am a-ma-te.meš / lugal en-ia* (« Hatib va venir et m'apporter les ordres de monseigneur le roi. » [4, 3-6]) ou (...) *gáb-bi mi-ri-iš-te.meš / ša lugal en-ia ú-še-eš-še-er / ù ša it-ta-aš-ši / i[š-]tu uzu ka pí-i / lugal en-ia ú-še-eš-še-er* (« J'ai préparé toutes les demandes de monseigneur le roi et je préparerai ce qui sortira de la bouche de monseigneur le roi. » [14, 9-13]).

Le plus souvent, cependant, la copule est chargée d'un sens beaucoup plus fort. En ce domaine, le jugement du lecteur contemporain joue un rôle important, il faut bien le reconnaître. C'est selon ce qu'il comprend qu'il donne telle ou telle nuance de sens. L'arbitraire n'est, cependant, pas total. Il existe bien trois significations de base. La copule peut être explicative (elle correspondrait à « car » ou « parce que »), elle souligne quelquefois une conséquence (on la traduira par « ainsi », « aussi »), elle exprime, enfin, une opposition, faible ou forte selon les contextes. Il convient, toutefois, de garder présent à l'esprit que les frontières sont mal marquées et que l'on a tout avantage à rester dans le flou. Ce fut la position, après tout, qu'a prise le rédacteur. Il aurait été en mesure de préciser sa pensée, s'il l'avait voulu; s'il ne l'a pas fait, c'est parce qu'il n'a pas jugé bon de le faire.

Dans ce lot, la *liaison explicative* est très peu fréquente. On trouve: *ki-i-ia-am tu₄-ut-ta-mi / (...) / ù a-nu-um-ma a-na-ku / ù ¹Ha-ti-ib lú.me ìr lugal bá-nu* (« C'est ainsi que vous devrez jurer (...), parce que moi et Hatib sommes de fidèles serviteurs du roi. » [4, 39-42]). On trouve encore: *a-wa-te.meš ša-pu-ur-ta / [a-n]a muh-hi-ia la tù-wa-aš-šar // ù a-na-ku ìr-du ša lugal en-ia* (« Tu ne laisseras pas prononcer des paroles, qui seraient mensonges, à mon propos, car je suis le serviteur de monseigneur le roi. » (15, 30-33). On remarquera que la phrase se continue au-delà du trait de paragraphe, ici marqué par //; voir encore les lignes 4-9 de 5)

La *conséquence*, en revanche, est fréquemment marquée par *u*. Voici des exemples indiscutables: lugal.meš uru Nu-h[a-aš-še] / na-ak-ru it-ti-ia / ù uru.hi.a-ia / i-li-iq-qú-nim (...) ù la ú-bá-an-ni-ši (« Les rois de Nuh[ašše] me sont ennemis et ils cherchent à prendre mes villes (...); aussi, n'ai-je pu la rebâtir. » [13, 36-39 ; voir encore 14, 24-27]).

On citera encore: a-na-ku lú ìr-ka a-di dá-ri-ti / ù lugal a-na lú.meš sa-ar-ru-ti / (...) / (...) la te-še-em-mi (« Je suis ton serviteur à jamais; aussi que le roi ne prête pas l'oreille (...) aux menteurs. » [14, 29-32; voir la remarque à ces lignes dans § 7. 3]). On peut ajouter: [i-]na kur Nu-ha-aš-še lugal kur Ha-at-te / a-ši-ib ù pal-ha-ku iš-tu pa-né-[š]u (« Le roi hittite est installé en Nuhašše; aussi suis-je dans la crainte de lui. » [7, 20'-21']) ou: aš-šur-ri an-na-kà-am i-na kur Mar.tu / kur en-ia i-il-la-kà-am-ma / ù pal-ha-ku iš-tu kur en-ia (« Peut-être bien, ici, osera-t-il marcher droit sur moi, sur l'Amurru, le pays de mon seigneur; aussi suis-je dans la crainte pour le pays de mon seigneur. » [7, 25'-27'; la formule est répétée ailleurs]).

Le même sens se retrouve, sans discussion, dans: ú-ub-ba-la-am a-ma-te.meš / lugal en-ia (...) / ù ha-ad-ia-ku ma-gal ma-gal (« Il va m'apporter les ordres de monseigneur le roi (...); aussi suis-je dans le plus grand bonheur » [4, 5-7]) et dans: a-na-ku / ù ¹Ha-ti-ib ni-il-la-ak / ù li-i-de₄ en-ia i-nu-ma / [kà]-aš-dá-ku i-na ha-m[ut-i]š (« Moi et Hatib allons partir; que mon seigneur sache donc que je serai là très v[it]e. » [5, 14-17]).

Dans le même ordre d'idées, la copule avec les modes prcatif et impératif joue un rôle essentiel dans l'expression de la conséquence comme de la condition. On se reportera au § 10. 2, plus bas.

L'*opposition* exprimée par *u* varie beaucoup en intensité, chacun l'appréciera à son gré. On traduira par un simple « mais » les exemples suivants: e-te-il-li i-na ar-ki-šu / ù la-a a-kà-ša-ad-šu (« Je monterai à sa suite, mais je ne pourrai (peut-être) pas le rejoindre. » [13, 15-16]) et aussi: lugal a-na lú.meš sa-ar-ru-ti (...) la te-še-em-mi // ù lugal-ru (...) / lú dumu ¹kin-ri-šu li-iš-pu-ra-am (« Que le roi ne prête pas l'oreille aux menteurs (...), mais qu'il me dépêche son messenger. » On retrouve ici un enjambement par delà le trait de paragraphe [14, 30-34]) et, enfin: pal-ha-ku / ù li-ip-šu₄-ur ù kà-aš-dá-ku (« J'ai peur, mais qu'il vienne à se retirer, alors, je serai là. » [7, 23-24]).

La traduction par « pourtant » s'impose, en revanche, dans les phrases suivantes: ú-ut-ta-na-ap-pal-ni ki-i-ma / mí um-mi ki-i-ma a-bi / ù i-na-ána i-qá-ab-bi en-ia (« Il m'a entretenu comme une mère et un père; pourtant, mon seigneur dit ... » [13, 2 8-30]). D'autres exemples ne manquent pas: i-te-ru-ub i-na [ú ìr-tu₄-ti] / ša lugal (...) ù ¹Ia-an-ha-mu la ú-wa-aš-š-ri-ra-an-ni (« Il est entré [au service] du roi (...); pourtant Ianhamu ne veut pas me laisser partir. » [10, 10'-12']) ou encore: lú dumu kin-ri-ia la tu'-ta-na-pal / u an-nu-ú kur en-ia (« Tu n'entretiens pas mes messagers, alors que ce pays est celui de mon seigneur. » [13, 50-51]).

Les deux sens de *u* sont réunis dans 2, 10-13 (*i-na-an-na* relève la protestation, [comme dans 13, 30, au paragraphe précédent] et ne doit pas être repris dans la traduction): a-ra-a'-a-am a-na gir.ìr.meš / lugal en-ia ù lú.meš gal-bu-te.meš / ša uru Šu-mu-ri la-a ú-wa-aš-ša-ru-ni-ni / ù i-na-an-na la a-hi-iṭ <<x>> (« Je désirerais devenir un des gouverneurs de monseigneur le roi, mais les Anciens de Šumur ne m'y autorisent pas; pourtant, je n'ai pas commis de faute. »)

Le *u* résomptif s'emploie conformément aux usages médio-babyloniens. Il sert à relancer la proposition principale après une conditionnelle (2, 28-33) ou une proposition temporelle (13, 14-15). D'une manière un peu plus originale, la copule est devenue, par extension, une simple exclamation, au sens du français « eh bien! »; elle peut alors être placée entre deux phrases équipollentes: a-bu-ka-mi i-na guškin.meš / ta-ap-šur-šu / [a-n]a lugal kur Mi-iš-ri / ù ma-ti-e-mi ú-wa-šar-šu / iš-tu kur Mi-iš-ri (« Quant à ton père, tu l'as livré contre de l'or au roi d'Égypte, eh bien! quand le laissera-t-il quitter l'Égypte ? » [9, 19'-23']).

L'emploi en fut même élargi pour relancer une proposition circonstancielle infinitive: *i-na kà-ša-di-ia / a-na pa-né lugal en-ia ù aq-ta-bi / gáb-bi a-ma-te.meš-ia* (« A mon arrivée devant monseigneur le roi, alors, je dirai tout au long tous mes propos. » [13, 4-6]).

8. 2 Particules -ma et -mi

La particule *-ma* est peu fréquente et elle garde, donc, peut-on penser, un sens particulièrement fort. Ne pas en tenir compte dans la traduction conduirait au faux-sens. On le constate aussi bien après un verbe (*iš-hi-iṭ-ma*: « [S']il attaque vraiment » [1, 26]; *i-il-la-kà-am-ma*: « Il marchera droit sur moi » [7, 26']) qu'après un adverbe (*i-na-na-ma*: « maintenant même » [3, 43; 6, 13]; *i-na ha-mut-iš-ma*: « le plus vite possible » [6, 32]; *ap-pu-na-ma*: « réellement en supplément » [6, 6; 13, 47]; *pa-na-nu-um-ma*: «[depuis] toujours»; [2, 9]). On rendra en *-ia-ma* (3, 41) par « mon seigneur, lui, ... » et *at-ta-ma* par « toi, par excellence, » (9, 10') et *pa-né-ka-ma* par « ton visage seul » (9, 9').

La particule *-mi* apparaît dans quatre textes seulement: la grammaire classique du babylonien l'emploie pour les discours rapportés en style direct, mais il est vrai aussi que sa présence n'est pas obligatoire (J. Aro, *Studien zur mittelbabylonischen Grammatik*, Helsinki, 1955, p. 120). Dans les lettres d'Aziru, elle marque ce que des tiers ont dit au roi d'Amurru, que ce soit le « seigneur » (dans 13), « les rois du Nuhašše » ou les « Soutéens » (dans 9). Ce sont leurs propos que celui-ci rapporte à son correspondant. Mais elle est aussi utilisée dans le propos d'Aziru, lui-même, sans aucune nécessité, bien évidemment, et cela en deux occasions (6, 23-24; 13, 7-9). Pourquoi cette particule apparaît-elle là et, si elle apparaît là, pourquoi n'apparaît-elle que là ? N'y aurait-il pas eu confusion avec *-ma* dont *-mi* ne serait alors qu'une variante phonétique ? On remarquera que chaque fois la voyelle précédente est un /i/.

Ce n'est pas seulement dans la mise en œuvre de *-mi*, c'est encore dans sa position que les lettres d'Aziru se démarquent des textes babyloniens indigènes.

Ceux-ci fixent la particule au mot pivot de la phrase. Dans les lettres d'Amurru, en revanche, la particule suit toujours le premier mot du discours, quel qu'il soit, sans exclure des enclitiques, comme la négation ou une préposition, usage qui est étranger au babylonien, mais il s'agit d'une anticipation, car le scribe prend la précaution de l'attacher aussi, ensuite, au verbe de la phrase.

On a comme exemples du premier cas, avec une préposition de subordination: *šum-ma-mi ni-iš-qú-uq mi-im-ma* (« [Nous jurons] de ne pas machiner quoi que ce soit » [4, 37]), avec un substantif: *a-bu-ka-mi i-na guškin.meš / ta-ap-šur-šu* (« Quant à ton père, tu l'as vendu contre de l'or » [9, 19'-20'; voir encore 33]), avec un pronom indépendant: *a-na-ku-mi lú ir-ka a-di dá-ri-ti* (« Je suis ton serviteur à jamais » [13, 10]), enfin avec un adverbe: *ma-ti-e-mi ú-wa-šar-šu* (« Quand le laissera-t-il partir ? » [9, 22'; voir encore: 5, 20; 6, 23]).

Dans le second cas, quand *-mi* suit un enclitique, il est redoublé après le verbe. Ainsi, l'on a après *lā*: *la-a-mi [ú]-uš-ši-mi* (« Il ne pourra sortir » [9, 27']) ou encore après *ištu*: *iš-tu-mi pa-né¹ Ha-an-i / ti-ir-ta-qi-i-mi* (« Tu te caches de Hani » [13, 31-32]).

9. Verbes

9. 1 Morphologie

La morphologie verbale est en tous points celle du médio-babylonien. Il est donc inutile de dresser la table des formes. Celles-ci trouvent plus naturellement leur place dans un lexique. Restent quelques points de détail à examiner.

Le verbe *našāru* a un vocalisme en /u/, et non en /a/. On le trouve, de fait, çà et là, ailleurs. W. von Soden (dans son *AHwB s. v.*) y voyait la notation du son /o/. Cette hypothèse reste vraisemblable. Puisque la même voyelle se retrouve, ensuite, en hébreu, on peut songer aussi à l'influence de l'ouest-sémitique,

pour les lettres d'Amurru. De toute façon, la voyelle brève finale, atone, devait se rapprocher d'un schewa, dans la prononciation.

ti-ir-ta-qí-i(-mi) (13, 32) a un préverbe non canonique. On pourrait, là aussi, invoquer l'influence du dialecte local. La présence de la liquide /r/ a pu jouer un rôle supplémentaire. Il est fort possible que la prononciation ait été /tertaqi/ ou /tertaqe/.

in-ni-ri-ri (10, 40'), de *na'arruru*, correspond au babylonien indigène *in'arrir. La forme est fréquente dans les lettres d'El-Amarna. La voyelle finale, courante elle-aussi, dans le même *corpus*, est inexplicable, ici, comme ailleurs.

Deux formes de permansifs de *hadû*: *ha-ad-ia-ku* (4, 7) et *ha-dî-ia-ta* (7, 32) sont paléo-babyloniennes, provenant (on le remarquera) de deux lettres différentes (Mais *ha-du_a-nim* est médio-babylonien et se retrouve dans le même texte 4, 11). L'infinitif au cas oblique *bá-na-i-šu* (13, 35) pourrait être, lui aussi, un archaïsme, mais celui-ci remonterait avant le II^e millénaire, si c'était bien le cas.

9. 2 Réfection des paradigmes des précatifs

Le babylonien des lettres d'Amurru innove en un seul point: dans le paradigme de quelques précatifs.

A la *première personne singulier* (La première personne pluriel n'est pas attestée), le précatif régulier n'est pas connu. Il est remplacé par le prétérit précédé de la particule d'affirmation *lū*. On a ainsi: *lu-ú a-mur* (5, 13; 7, 19', pour **lūmur*, sur *amāru*, « voir »), *lu-ú ad-din* (2, 39, 40; 15, 19, pour **luddin*, sur *nadānu*, « livrer »). Au prix d'une petite correction, on a encore *lu-ú a<d>-din* [15, 13]. La graphie *lu-ú-din* [à la ligne 55 du même texte] n'est donc pas sans doute une forme régulière, mal orthographiée. L'analogie force à y voir une faute pour **lu-ú <ad>din*). On citera, enfin, *[lu-ú] aq-[b]i* (15, 38, pour **luqbi*, sur *qabû* « dire »).

A la *troisième personne* (singulier et pluriel), les formes médio-babyloniennes régulières restent en revanche, de loin, les plus nombreuses (pour les verbes *alāku*, *i/uzuzzu*, *kašādu*, *paṭāru*, *qiāpu*, *ša'ālu*, *šapāru*, *šemû* et *tāru*). Trois sont, cependant, tout à fait aberrantes: *li-ip-pu-š[u]* (1, 11, sur *epēšu* « faire »), *li-na-aš-šur* (9, 14', sur *našāru* « protéger »), *li-qáb-bi* (10, 17', sur *qabû*). On attendrait respectivement, **līpuš*, **liqbi* et **lišsur*. Ce ne sont pas plus des lapsus que les cas relevés au paragraphe précédent, car les lettres d'Aziru n'ont pas le monopole de ce type de formation. Elle était employée, çà et là, dans les provinces « occidentales », à Alalah comme à Byblos.

Jusqu'à plus ample informé et à titre provisoire, nous avons affaire sans aucun doute à une double nouveauté, étrangère à la Babylonie.

Pour la première personne, le processus peut s'en reconstituer aisément: la forme synthétique canonique a été démembrée pour devenir une forme analytique, plus facile à mettre en œuvre par le rédacteur et à la structure immédiatement reconnaissable par son lecteur.

Pour la troisième personne, en revanche, j'avoue ma perplexité. On a proposé d'analyser les cas non canoniques comme des formes II, non I. Morphologiquement, l'hypothèse est acceptable pour *našāru*, car sa forme intensive est attestée, çà et là, dans les textes occidentaux, même si le lexique du babylonien classique l'ignore. Dans ce même lexique, *epēšu* II et *qabû* II sont présents, mais ils sont très rares et ils y ont, d'ailleurs, des sens spécialisés qu'excluent les contextes « occidentaux » aujourd'hui connus. L'hypothèse inverse serait tout aussi soutenable: les précatifs sur une base d'imperfectifs auraient pu donner naissance à ces intensifs.

Ces confusions trouvent peut-être leur origine dans le verbe *edû*, si fréquemment employé. En bonne langue, il n'est attesté qu'à l'imperfectif et les première et troisième personnes y ont une forme unique: *īde*. En conséquence, l'affirmation forte se forme régulièrement sur cet imperfectif précédé de *lū*; ainsi pratiquent les textes babyloniens indigènes; la forme précatif synthétique n'y existe pas, puisque sa base, le prétérit, y est inusitée. Les scribes « occidentaux » ont peut-être pris pour un prétérit ce qui, dans l'usage

classique, était seulement un imperfectif, même si certains contextes indigènes, rares, attribuent à *edû* un emploi assez proche d'un permansif (qui se traduira par un imparfait en français, dans un développement situé dans le passé). On trouve donc une forme nouvelle: *li-i-de₄* (5, 16), côte à côte avec *lu-ú i-de₄* (*passim*). Elle aurait suggéré que la base des précatifs pouvait être aussi bien un perfectif qu'un imperfectif et elle aurait pu contaminer le reste du paradigme dans les documents occidentaux.

Mais toutes ces réflexions restent du domaine de l'hypothèse.

9. 3 *Emploi des modes et des formes*

L'emploi des modes et des « temps » reproduit celui du médio-babylonien classique. Seul l'usage du permansif mérite un examen particulier.

Conformément à l'usage classique, des permansifs ont la valeur d'une durée pure, sans repère dans le temps. Ainsi, **palhāku* se rendra par: « J'ai peur » (4, 28; 5, 40; 6, 22, 27; 7, 23, 27, sur *palāhu*), **kašdūnim*: « Ils sont bien arrivés chez moi » (8, 10, sur *kašādu*), **nakrūnim*: « Ils me sont ennemis » (13, 37; 14, 25, sur *nakāru*), **ašbāku*: « J'habite » (5, 34; 13, 34), **ašbāta*: « Tu te trouves » (15, 21, 29), **ašib*: « Il se tient » (5, 19, 39; 6, 22, 26; 7, 12', 21', 22'; 9, 33', sur *wašābu*).

Cependant, certains doivent se traduire par des futurs du français, on obtient, sinon, une traduction bizarre. C'est le cas de **kašdāku* (« Je serai là » [5, 17, 29, 30; 6, 16; 7, 24', 33', voir aussi 17'; 8, 5]) et de **kašid* (« Il sera là » [13, 13]). Cela vaut encore pour les permansifs de *hadû* (« Je serai / tu seras / ils seront heureux » [4, 7, 11; 7, 32']). En même temps, ils gardent encore une partie de leur fonction originelle et ils ne se substituent pas à des imperfectifs. Malgré le caractère lacuneux des lignes 5-9 de 8, la différence ressort clairement: [*kà-aš-]dā-ku i-na š[ul]-mi* / [*a-na a-ma-]a-[ar] p[a-né lugal]* / [*x x en-]ia ^[ù] lú dumu kin-ri-ia* / [*ù ^Ha-ti-ib i-kà-aš-[ša-du]* / [*i-na š[ul]-mi*. On comprendra: « [Je se]rai là sain et sauf pour [contem]ple[r le visage du roi, ...] mon [seigneur] et mon messager [et H]atib arriv[eront, sains] et saufs. » Les deux verbes sont « au futur », mais **kašdāku* indique un *état*, **ikaššadû* un *mouvement*, situés, certes, l'un et l'autre dans l'avenir. La nuance est indiscutable: c'est une nette opposition d'« aspect ».

L'imperfectif note simplement l'action non terminée, sans autre référence interne. Il correspond, dans les lettres d'Aziru, au présent ou au futur français, à parler d'une manière générale et imprécise. Les exemples au futur ne sont, pourtant, pas nombreux et l'on peut les citer tous: *e-te-il-li i-na ar-ki-šu* (« Je monterai à sa suite » [13, 15]), *¹Ha-an-i i-la-ak a-na pa-né-ia* (« Hani me précédera » [13, 27]) ou encore: *¹Ha-ti-ib i-il-la-kà-am* / *ù ú-ub-ba-la-am a-ma-te.meš* / *lugal en-ia* (« Hatib va venir m'apporter les propos de monseigneur le roi » [4, 4-6]).

Dans d'autres passages, on peut hésiter entre un présent ou un futur, à moins qu'il ne faille les supposer simultanément:

lú.meš sa-ar-ru-ti / ša i-qà-bu-ú-nim kar-še-ia (« Les menteurs qui me diffament *ou* me diffameront » [13, 8-9; voir encore 14, 30-31]);

a-na pa-né-ka-ma a-dág-gal (« Je contemple [et je contemplerai] ta face » [9, 9]);

ugu a-ma-ti šu-wa-ti / iz-za-az (« Il reste [et il restera] à cause de cette situation » [6, 28-29]);

šeš-ia *ù Be-ti-dingir iz-za-zu-nim* / *a-na pa-né gu₄.meš uz.meš* *ù mušen.meš* (« Mon frère et Bēti-il s'occupent (*ou bien*: s'occupent et s'occuperont; *ou bien simplement*: s'occuperont) des bœufs, des chèvres et de la volaille » [13, 20-21]).

Cependant, une idée vient s'ajouter discrètement, quelquefois, à l'expression de l'aspect (et donc du « temps » du français). Certes, *a-nu-um-ma a-na-ku* / *ù ¹Ha-ti-ib ni-il-la-ak* (5, 14-15, voir aussi 6, 13, 30) se rend, d'une manière satisfaisante, par : « Voici que moi et Hatib allons partir », mais Aziru veut peut-être renseigner aussi sur ses intentions (« Voici que moi et Hatib avons l'espoir *ou* la volonté de partir », étant entendu que les circonstances ne s'y prêtent pas encore).

C'est que la correspondance d'Aziru se sert de l'imperfectif pour apporter des nuances, nuances souvent tout à fait nécessaires à la bonne compréhension du propos. En cela, elle n'innove en rien, car c'était l'usage universel que d'utiliser ainsi économiquement cette forme verbale en babylonien.

Dans ces conditions, beaucoup d'imperfectifs doivent recevoir un traitement particulier, inspiré du contexte. Il y a bien sûr risque pour l'interprète à se fonder sur des impressions subjectives. Il n'est cependant pas grand, car ces diverses expressions se laissent regrouper, sans forcer le trait, me semble-t-il, sous trois rubriques. Ce classement est fondé sur les groupes, objectivement définis: ce sont les protagonistes de ces lettres, c'est-à-dire les acteurs de la politique du temps qui servent de critère. On distinguera d'abord Aziru, ensuite le roi d'Égypte et ses dignitaires, enfin les adversaires d'Aziru (permanents ou occasionnels). Du premier, l'imperfectif exprime l'engagement (vertueux); par le truchement du même aspect, est reconnu le bon plaisir des deuxièmes et se dénonce, enfin, la volonté mauvaise des troisièmes. Je me limiterai ci-dessous aux références les plus significatives.

L'engagement (vertueux) s'exprime dans les exemples suivants:

ša it-ta-aš-ši / i[š-]tu uzu ka pi-i / lugal en-ia ú-še-eš-še-er (« Je préparerai sans faute ce qui est sorti de la bouche du roi, mon seigneur » [14, 12-14]);

kur lugal en-ia a-na-aš-šú-ur (« J'ai la ferme intention de protéger le pays de monseigneur le roi » [5, 10]);

ù-lu-ú a-al-la-ak (« ou bien je suis décidé à y aller [moi-même] » [4, 44]).

A cet égard, tout à fait significative est l'alternance dans la même lettre, à quelques lignes de distance, de l'imperfectif [*a-n*]a-[*a*]n-din (15, 9) et du « précatif » *lu-ú <ad>-din* (15, 13 [après correction] et 19). Le premier apparaît comme à peu près l'équivalent des seconds: « [Je pr]ends sur moi de livrer » et: « Je livrerai vraiment ».

D'une manière plus générale, la première personne singulier des verbes *banû* et *paṭāru* (avec la négation) doivent se traduire partout par: « J'ai l'intention de, je m'engage à (rebâtir ..., ne pas m'écarter de ...) », sous peine de faire des faux-sens.

En deuxième lieu, le bon plaisir est reconnu comme un privilège des maîtres d'Aziru:

[*at-]ta tù-[ba]l-la-ṭá-an-ni / [ù] at-ta tù-uš-mi-it-an-ni* (« [T]oi, tu peux me faire vivre [mais] tu peux, toi, me faire mourir » [9, 7'-8']).

On traduira *ša i-qáb-bi* l[ugal ?] (14, 37; voir encore: 1, 12) non pas: « ce qu'ordonnera le [roi ?] » mais plus exactement: « ce qu'il plaira au r[oi ?] d'ordonner. »

Le rédacteur se donne ainsi le moyen de présenter une ardente requête, tout en évitant de prendre une posture d'insolent: *ki-i-ia-am tu₄-ut-ta-mi* (« C'est en ces termes que vous voudrez bien jurer... » [4, 39; voir encore à la ligne 32]).

Cette reconnaissance affichée peut s'accompagner, à l'occasion, d'un pointe d'amertume de la part d'Aziru, ainsi dans le passage: *ki-i la ú-wa-aš-šar-an-ni / lugal en-ia a-na na-ša-ar kur-šu* (« puisque monseigneur le roi ne veut pas me laisser protéger son pays » [5, 36-37]).

Les ennemis de l'Égypte reconnaissent, eux-mêmes, ce bon plaisir, pour le dénigrer, il est vrai :

ma-ti-e-mi ú-wa-šar-šu / iš-tu kur Mi-iš-ri (« Quand [le toi] daignera-t-il le [le père d'Aziru] laisser quitter l'Égypte ? » [9, 22'-23'; voir encore 9, 27']).

Enfin, des formes imperfectives dénoncent, simultanément, la volonté mauvaise des ennemis d'Aziru, par exemple, le désir de nuire des Soutéens. Le scribe leur fait dire: *ni-ip-pu-uš nu-kúr-ta it-ti-ka* (« Nous avons l'intention de te faire la guerre » [9, 29'; voir encore 30']).

Aziru souligne, de cette façon, la perversité des ambitions hittites: *lugal kur Ha-at-te / i-il-la-kà-am i-na kur Nu-ha-aš-še / ù la i-li-'e-e a-la-kà* (« Le roi hittite a l'intention de marcher sur le Nuhašše, mais il ne peut marcher » [4, 21-23; voir encore 5, 34-37 et 7, 25]). Le roi d'Amurru dénonce encore ainsi l'entêtement des Anciens de Šumur: *la-a ú-wa-aš-ša-ru-ni-ni* (« Ils refusent de me laisser aller » [2, 12]).

Dans ce même ordre d'idées, le verbe *leqû* à l'imperfectif a partout le sens de « s'efforcer de prendre » (d'une manière évidemment hostile). On lit, par exemple: *uru.hi.a-ia / i-li-iq-qû-nim* (« Ils cherchent à me prendre mes villes » [13, 36-37]) ou: *gáb-bá i-li-iq-qî* (« Il cherche à tout prendre » [13, 45]).

Les frontières entre ces diverses significations restent manifestement floues et chacun les déplacera selon son interprétation du passage examiné. L'essentiel est que l'imperfectif ne doit pas être paresseusement rendu par un présent (ce qu'il est très rarement) ni même par un futur « nu ». On passerait alors à côté de ce que le rédacteur tient, au fond, pour le plus important.

Enfin, précédé de *lā*, l'imperfectif sert aussi, selon un usage universel en babylonien, à exprimer l'interdiction polie. On en trouve des exemples avec *šemû* (5, 43; 14, 32; 15, 26, 31), *šakānu* (7, 17) et *uhhuru* (9, 13). On traduira par « Tu voudras bien ou veuille, je te prie, (de pas prêter l'oreille ..., ne pas placer ..., ne pas retarder ...). »

9. 4 Le prétérit et le parfait

En babylonien classique, l'une et l'autre marquent une action terminée, quelle que soit la situation dans le temps, en opposition structurelle simple avec l'imperfectif. Toutefois, autant que cela m'est apparu d'après le contexte, tous les prétérits et tous les parfaits se situent dans le passé par rapport, évidemment, aux destinataires des lettres. Ce fait autorise et même exige de traduire en français les « passés épistolaires » par un « présent », comme on le verra plus bas.

La différence de sens entre les deux formes est essentielle. Le prétérit marque un événement terminé, sans autre précision; le parfait un événement, lui aussi achevé, mais formant un point dans le temps. De celui-ci le rédacteur connaît la date et d'autres circonstances, même s'il ne juge pas utile de les préciser. Malheureusement, la langue française contemporaine n'a pas le moyen de marquer cette distinction, à la différence de l'anglais, par exemple.

Dans 2, 13-15, l'opposition est exemplairement marquée par le scribe: *la a-hi-iṭ <<x>> / la mi-im-man a-na* lugal en-[i]a / *la e-te-pu-uš* (« Je n'ai pas commis de faute; je n'ai absolument rien fait contre monseigneur le roi »). Le premier verbe indique une attitude générale et constante, de principe, chez Aziru; le second souligne que cette innocence se trouve prouvée aussi par l'absence de tout fait, concret, particulier, qui puisse être considéré comme une offense.

Le rédacteur n'utilise que le prétérit pour les deux verbes successifs dans 9, 18'-20': *lugal.meš kur Nu-ha-aš-še / a-na ia-ši iq-bu-nim / a-bu-ka-mi i-na* guškin.meš / *ta-ap-šur-šu* (« Les rois du Nuhašše m'ont dit: " Quant à ton père, tu l'as vendu contre de l'or ". ») Il n'importe quand les accusations ont été portées contre Aziru; elles l'ont été, et il suffit. D'autre part, les accusateurs ignorent les circonstances de ce qu'ils considèrent comme une forfaiture: le flou de leur déclaration jette, d'entrée, la suspicion sur la vérité de celle-ci.

On comprend, dans le même ordre d'idées, que *nadānu* (« livrer ») soit au prétérit: ce qui importe aux Égyptiens, c'est la réalité de la livraison, non sa date exacte. (Voir 2, 37; 13, 20, 42, 45). La même remarque vaut pour *ēšēru* III (« préparer »; 14, 10). Ce n'est pas le cas, en revanche, dans 13, 23-24; Aziru y fait écrire: *anše.kur.ra.meš anše.meš at-ta-din / [a-]na kaskal-ni-šu* (« J'ai livré les chevaux et les ânes pour son voyage. ») La fourniture des animaux a été faite à un moment connu dans le temps, et ce moment fut essentiel: il convenait, en effet, que le dignitaire égyptien les eût à sa disposition avant de partir. Le parfait souligne discrètement le zèle et l'efficacité du roi d'Amurru. Aziru ne précise pas non plus quand telle personne a été « placée parmi les maires » (13, 52), puisque son seigneur le roi est le premier à le savoir. Pourtant, il affirme: *i-te-ru-ub i-na* l[ú ir-tu₄-ti] / *ša* lugal (« Il est entré au [service] du roi » [10, 12-13]). Le parfait le souligne: cette promotion est un événement qui fut et reste mémorable, or Ianhamu agit comme si elle n'avait pas eu lieu. On expliquera de la même manière le prétérit de *banû* II (13, 39; 14, 26), puisque l'impossibilité de travailler à la ville s'est prolongée dans le passé et jusqu'à présent, sans

qu'aucun événement ponctuel en soit responsable, elle n'est due qu'à une situation (exposée auparavant) permanente.

9. 5 Le « passé épistolaire »

Il est souvent non repéré par les éditeurs modernes qui le traduisent, en obéissant à une routine timorée, couramment par un « passé », dans les langues modernes. Cette négligence invétérée donne aux traductions une tournure empruntée pour le style et déroutante pour le fond. Bien des lettres en deviennent bizarres et oiseuses. A les lire, l'envoyeur ne traite que de ce qu'il a fait, mandé etc., comme si son correspondant n'était pas le premier à le savoir!

Des exemples indiscutables feront comprendre ce que je veux dire:

mi-ri-iš-tu₄ / ša e-te-er-ri-iš / ^dUtu en-ia (« Quant à la demande que le Soleil, mon seigneur, fait, ... » [1, 4-6]); cette demande est présentée dans la lettre qu'Aziru vient de recevoir et à laquelle il répond par la présente.

2 lú du[*mu-ri-ia*] *at-ta-din* (« Je livre deux mes[sagers] » [1, 10]): ce document est la lettre (de créance) qui les a accompagnés en Égypte.

[*ù ¹Ia-]an-ha-mu la ú-wa-a[š-š]ir-an-[n]i* (« [mais I]anhamu ne me laisse pas aller » [10, 4']): cette obstruction continue au moment où la lettre est lue en Égypte.

Le reproche du roi égyptien à Aziru: *ti-ir-ta-qi-i-mi* (« Tu te caches » [13, 32]) n'a de sens que si le fait dure encore, quand le roi d'Amurru a la lettre en main. Sinon, et si cette attitude est désormais du passé, pourquoi le roi prendrait-il le soin d'en entretenir son correspondant ?

qabû au prétérit est très fréquent dans la correspondance; il introduit aux propos de la lettre à laquelle il est précisément répondu. On traduira donc sans hésiter *aš-šum ¹Ha-an-i lugal en-ia iq-ta-bi* par « Monseigneur le roi me parle de Hani » [13, 11, voir encore: *lugal-ru en-ia iq-ta-bi* [13, 36]). L'opposition entre prétérit et parfait se retrouve sans équivoque ici: quand le scribe se réfère à une correspondance antérieure (et non au dernier courrier qu'il vient de lire), qu'il ne sait ou ne veut plus dater précisément, il use, en revanche, du parfait: *lugal en-ia / iq-bi* (13, 48) se rendra par: « Le roi m'a, un jour, dit ... ».

Le parfait de *maqātu*: **amqut* (*passim*) des protocoles introductifs entre évidemment dans cette catégorie: Aziru est supposé être présent en Égypte et s'y prosterner lui-même, au moment où le scribe entreprend la lecture de la tablette.

Assurément, il y a des passages où l'ambiguïté demeure, au moins pour nous, car nous ne sommes plus au fait de la situation, présente, évidemment, à l'esprit des deux correspondants. Ainsi, *gáb-bi ša aq-ta-bi a-na pa-né be-li-ia lu-ú <ad>din* (13, 55) peut s'interpréter comme: « Je m'engage à livrer tout ce dont j'ai parlé à mon seigneur » (dans un courrier précédent) ou: « tout ce dont je parle » dans la lettre même; le propos ferait référence aux lignes 20-21 (voir encore dans 15, 25: « ce qu'ils disent encore » ou « ce qu'ils ont dit (et qui a été rapporté à Aziru dans une ou plusieurs lettres plus anciennes) ».

Le « passé épistolaire » reçoit, dans 2, 28-33, une fonction rhétorique essentielle. Il donne à l'exposé une vivacité que n'aurait pas l'imperfectif (notant le futur): la conséquence entre l'action du pharaon et le résultat est présentée comme déjà faite, avant même d'être envisagée (pour les remarques textuelles, voir *Annexe I* sous 2). Je traduirais: « Si le roi hit[tite se décide à faire] la guerre contre moi, alors, monseigneur le roi me livre des troupes d'irré[guliers] et des chars pour assurer ma protection et je protège le pays du roi. »

9. 6 Emploi de l'infinitif

Les lettres d'Aziru emploient bien l'infinitif (pour la morphologie, voir plus haut § 9. 1) et elles le font non seulement avec correction, mais avec la même aisance que les lettres indigènes.

L'infinitif est mis à la place d'un nom d'action. Aussi, est-il complément d'objet direct de *le'û* (4, 23; « pouvoir ») ou indirect de *ra'āmu* (10, 2; « aimer »). On le trouve, dans le même emploi, avec *aššum* (*aš-šum bá-na-i-šu ša uru Šu-mur*, mot à mot: « à propos du fait de rebâtir Šumur » [13, 35]).

Pourtant, son rôle le plus important est de servir de substitut commode à des propositions subordonnées, il donne ainsi au texte souplesse et clarté. L'infinitif, gouverné par une préposition, remplace une proposition temporelle avec *adi* et *ina*: *a-di pa-tá-ri-šu*, « jusqu'à son départ » (6, 29); *i-na ká-ša-di₄-ia* et *[i]-na a-la¹-ki-ia*, « à mon arrivée » (13, 4, 26). Toujours avec *ina*, il forme l'équivalent d'une proposition finale (*a-na na-ša-ar kur-šu*, « pour protéger son pays » [5, 37]). Enfin, *ištu* exprime à la fois économiquement et subtilement la cause (*iš-tu ša-ha-ti-šu*, « à cause du fait d'attaquer » [5, 40]); l'infinitif *šahātu* introduit une indétermination et sur la possibilité et sur le moment de l'événement: « (J'ai peur) de ce qu'il va attaquer, qu'il attaquera, qu'il peut attaquer etc. » Un substantif n'aurait pas été en mesure de signifier cet ensemble de notations.

9. 7 *Quelques points de la syntaxe du verbe*

Les textes ne connaissent qu'une négation: *lā*, alors que le babylonien indigène utilise *ūl* (dans les propositions indépendantes ou principales) et *lā* (pour les autres). Qu'on en rende responsable l'influence du médio-assyrien (qui ignore de même *ūl*) ou celle du vernaculaire, (hypothèse qui semble la plus vraisemblable) n'a pas d'importance. En cela, les lettres d'Aziru ne sont d'ailleurs pas originales: *ūl* est aussi absent des autres lettres d'El-Amarna; il est, en revanche, attesté dans les textes contemporains d'Alalah.

L'emploi de *ana* avec le verbe *šemû* pour introduire l'accusatif se trouve çà et là (5, 42-43; 9, 11'-12', 16'-17'; 13, 9; 14, 32). Il est réservé aux *personnes*, les choses qui sont compléments d'objet sont construites directement. On peut voir là l'influence du dialecte ouest-sémitique local. Cette hypothèse, tout à fait vraisemblable assurément, ne vaut que pour l'Amurru et, au-delà, pour le *corpus* d'El-Amarna. Car cet usage est attesté aussi chez les Hittites et jusqu'à Nuzi. Il n'est même pas totalement inconnu des textes indigènes (voir, pour les lettres de Nippur, un exemple dans une proposition infinitive, dans J. Aro, *Glossar*, p. 102). Il est, manifestement, une tendance profonde du babylonien, bien que restée presque toujours virtuelle.

10. *Phrases*

Les lettres d'Aziru, telles qu'elles nous sont parvenues, fournissent environ deux cents phrases. Sur ce total, cent soixante-dix neuf sont des indépendantes; celles-ci se distribuent ensuite entre cent cinquante-quatre phrases verbales et vingt-cinq phrases nominales.

En revanche, les phrases plus complexes, composées d'une principale et d'une subordonnée, sont très peu nombreuses, puisqu'elles représentent moins d'un dixième de l'ensemble: elles sont seulement au nombre de dix-huit. On trouve le maximum de six (dans 13), deux (dans 2, 4-6), une seule dans 3, 10, 14, 15, mais aucune dans 1, 7-9 (11-12 sont inutilisables aujourd'hui). Ce dénombrement ne vise, bien entendu, qu'à fournir une indication générale sur les tendances de la stylistique de l'Amurru, au XIV^e siècle.

10. 1 *Les propositions nominales*

Elles ont la structure la plus élémentaire possible de ce type syntaxique: un sujet et un attribut. Trois fois seulement, s'y ajoute un complément circonstanciel. Le sujet vient en tête le plus fréquemment, c'est aussi la disposition normale du babylonien standard. Une fois, l'attribut (ouvrant la phrase) est l'adverbe *kīam* (puisque'il porte donc l'accent, il faut traduire: « C'est ainsi que [doivent parler ...] »). Dans un autre

cas, le sujet est placé en second, car il est élargi par une proposition relative: cette disposition vise à rendre la lecture plus claire.

10. 2 *Les propositions verbales, complétives, temporelles, causales et interrogatives*

Indiscutablement, les scribes de l'Amurru préféraient la parataxe à une construction plus complexe. Même si le lien conceptuel est très fort entre des phrases qui se présentent apparemment comme équipollentes, il ne s'exprime pas par le moyen de la subordination. Aussi les types des propositions subordonnées sont-ils peu variés. Ce sont surtout des complétives, gouvernées par les verbes *edû* (« savoir »; **2**, § 2; **4**, § 6; **5**, § 4; **6**, § 3; **13** § 3) et *qiāpu* (« faire confiance »; **3**, § 8'). Elles sont toujours introduites par la préposition de subordination *inūma*. (Il existerait, peut-être, une exception. Dans **10**, 10, l'espace n'est pas suffisant pour y introduire *inūma*; en conséquence, on pourrait songer à [*ša*] ou, à la rigueur, à [*ki-i*]). L'emploi d'*inūma* dans cette fonction est inconnu du médio-babylonien indigène. Il est typique, en revanche, de celui des Hittites et d'Alalah, comme on l'a relevé depuis longtemps.

Les deux propositions temporelles attestées, avec *immatīmē* (**13**, § 3) et *inūma* (**4**, § 2), sont respectivement placées avant et après la principale.

La subordonnée commandée par *kī* (et placée après la principale; **5**, § 7) est une proposition causale (« parce que », « puisque »), même s'il ne serait pas impossible d'y voir une proposition circonstancielle (« alors que »). L'ambiguïté était peut-être voulue par le rédacteur.

Les interrogations indirectes sont très rares: elles sont introduites par *šumma* (**13**, § 4) après *edû* (« savoir ») et par *kīmē* (**13**, § 3; dans **14**, 7, le verbe principal a disparu) après *ša 'ālu* (« demander »). Le sens des deux prépositions est, chaque fois, prégnant. La première est à comprendre : « S'il [n'] est [pas] vrai que ... » et la seconde : « La manière dont ... ».

10. 3 *Expression de la finalité et de la consécution*

La finalité et la consécution (corespondant au français : « afin que », « de telle façon que ») qu'il n'y a pas intérêt à distinguer, mettent en œuvre un premier verbe au précatif, à l'impératif ou même à l'indicatif; vient ensuite un verbe marquant une intention (précatif ou imperfectif, selon ce que demande le contexte), relié simplement par la copule. On a avec le précatif dans la seconde phrase:

ar-hi¹-iš uš-še-ra-aš-šu / ù kur.meš ša lugal en-ni li-na-aš-šur (« Renvoie-le vite pour qu'il protège les pays de notre seigneur le roi » ou mieux : « renvoie-le protéger ... » [**9**, 14'-15']);

lú dumu¹ kin¹-ri-šu li-iš-pu-ra-am (...) / *ù li-il-[qá-a] gáb-b[i / ša i-qá-ab-[bi] lugal¹* (« Qu'il m'envoie son messenger (...) pour qu'il pren[ne] tout ce que le roi voudra bien commander » ou, plus simplement: « ... prendre tout ce que le roi voudra bien commander » [**14**, 34-37]).

La consécution est moins nette, il faut le reconnaître, dans les deux exemples suivants:

a-nu-um-ma 2 lú du[mu-kin-ri-ia] at-ta-din (...) / *ù li-ip-pu-š[u] / ša i-qáb-bi l[ugal ?]* (« Voici que je te livre deux de [mes] cou[rrier]s (...) pour qu'ils exécutent ce que voudra bien commander le r[oi ?]). » [**1**, 9-12]);

m[i-]nu-um-me e-ri-iš-ti / ¹DU-ú-DU a-[b]i-ia šu-pur / ù a-na-ku lu-ú a<d>-din (« Mande-moi tout ce que désire mon père Dudu/Tuttu pour que, moi, je le livre. » [**15**, 11-13]). On pourrait rendre *u*, plus faiblement, par: « alors », « puis » etc.

10. 4 *Les propositions conditionnelles*

La condition est normalement exprimée par une proposition introduite par *šumma*. Dans les références connues, la subordonnée précède la principale; c'est la position qui paraît à peu près constante en babylonien. Conformément à la grammaire la plus classique, c'est le prétérit (**4**, 37; **6**, 26) qui est utilisé, mais on trouve aussi l'imperfectif quand le contexte l'exige, ainsi dans: [*šum-ma*¹] lu[gal e]n-ia la i-

ra-am-an-ni / ù i-zé-i-ra-^lan^l-ni (« Si monseigneur le roi ne m'aime plus, mais me hait, ... » [15, 36-37]): les sentiments se continueront dans le futur et ne sont pas des événements clos.

Mais la condition est aussi rendue par la combinaison d'un précatif, suivie d'un « indicatif » s'ouvrant sur le futur. Cette combinaison est très appréciée dans les lettres d'Aziru. Voici deux phrases typiques (on remarquera le *u* résomptif) :

li-ip-^{tu}4-ur ù kà-aš-dá-ku (« Qu'il se retire, alors, je serai là » [7, 24']);

li-il-li-kà-am lú dumu kin-ri be-li-ia / ù gáb-bi lu-ú <ad>-din (« Que le messager de mon seigneur vienne jusqu'à moi, alors je <livr>erai vraiment tout » [13, 54-55]).

Le serment est syntaxiquement, aussi, une conditionnelle, dont la principale reste inexprimée. Les lettres en fournissent un exemple: *šum-ma-mi ni-iš-qú-uq mi-im-ma / ugu ¹A-zi-ri ša la sigs-iq* (« [Nous jurons de ne pas] *machiner* de mauvaises actions contre Aziru » [4, 37-38]).

10. 5 L'ordre des mots dans les phrases verbales

L'ordre des mots dans les phrases verbales est la caractéristique la plus apparente des textes écrits en « Occident »; cela saute aux yeux qu'il est tout à fait différent de celui de la Babylonie. Curieusement, ce chapitre de la grammaire, qu'elle soit classique ou « périphérique », est, toutefois, toujours laissé de côté par les commentateurs.

Les éléments constitutifs de la phrase verbale sont au nombre de six: le sujet, le verbe, le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect, l'adverbe (ou le syntagme adverbial) et le complément circonstanciel. Chacun d'eux peut être présent plus d'une fois dans la même phrase, mais ils n'y sont pas nécessairement tous présents. Il s'en faut même de beaucoup. Des phrases qui mettent en œuvre la totalité et même cinq seulement de ces éléments n'existent pas. On trouve très rarement quatre d'entre eux, la plupart des phrases se contentent d'en combiner deux ou trois, et pas plus. En d'autres termes, les phrases verbales (qu'elles soient indépendantes, principales, relatives ou subordonnées) sont d'une grande simplicité.

De cette syntaxe, un trait est frappant: s'il est vrai que les éléments sont en petit nombre, voire en très petit nombre, on en relève quatre-vingt combinaisons différentes, étonnante variété pour un lot, somme toute, peu volumineux de tablettes! De plus, aucune d'entre elles n'apparaît nettement plus appréciée que les autres. La suite sujet-verbe (sans plus) n'est attestée que quatorze fois (soit un cinquième du total); on rencontre treize fois (soit un sixième) complément d'objet direct-verbe et dix fois (soit un huitième) verbe-complément d'objet indirect. Les autres dispositions ne sont attestées que sporadiquement. On soulignera deux points encore: toutes ces structures sont à deux termes seulement, comme on l'a constaté, c'est-à-dire, sinon les plus simples, du moins presque les plus simples possibles. D'autre part, le verbe ou le sujet sont presque à égalité (quarante-six et quarante-cinq fois) pour ouvrir la phrase; le complément d'objet direct est beaucoup moins fréquent (trente fois).

Ces conclusions valent aussi pour les relatives. Elles forment, d'ailleurs, une catégorie mal représentée (on en relève seulement douze exemples); leur structure est aussi simple que les autres types de phrases, mais un peu plus systématique. Elles ne mettent jamais en œuvre que deux éléments, dont un verbe toujours présent; il est chaque fois en tête et il précède, selon les cas, le sujet ou les compléments d'objet.

En somme, l'organisation des phrases se fonde sur un principe unique: la distribution des éléments du discours n'y obéit qu'à l'affectivité du rédacteur (un adverbe peut bien conclure la phrase, derrière un verbe), alors que les prosateurs contemporains de la Babylonie s'interdisaient une telle facilité.

11. *Conclusion: une langue scolaire*

Avant de porter un jugement sur la langue des lettres mises au nom d'Aziru, il convient de se poser cette question préjudicielle: forment-elles un lot cohérent et ce que l'on dit de telle ou telle vaut-il pour toutes ? Faut-il, au contraire, distinguer des sous-ensembles dans cet ensemble ?

Des usages graphiques, morphologiques ou lexicaux particuliers ne se retrouvent, de fait, que dans un petit nombre de ces lettres chaque fois. Il suffit, pour s'en aviser, de reprendre les références dans cet article. Ces traits (quelle qu'en soit la nature) permettent ainsi de faire apparaître effectivement des groupements de quelques unités. Mais il appert aussi que ceux-ci sont faits, chaque fois, de tablettes différentes. Autre le critère, autre la distribution. Cela revient à dire que tout prouve la cohérence du lot. Cette vue est conforme à ce que suggère la lecture même de cette correspondance. Évidence externe et évidence interne se rejoignent. Il est donc légitime de traiter les lettres d'Aziru qui nous sont parvenues comme un tout. Une telle conclusion ne décide, toutefois, pas si elles sont l'œuvre d'un seul scribe ou de plusieurs. De toute façon, seul importe ici le témoignage sur le médio-babylonien d'Amurru, au XIV^e siècle, toutes autres considérations écartées.

Les scribes « occidentaux » suivaient le même *cursus studiorum* que leurs confrères de Babylonie contemporains et usaient des mêmes manuels. S'explique ainsi que la langue des lettres au nom d'Aziru soit étroitement apparentée au médio-babylonien indigène. Les « influences » extérieures sont à peu près indiscernables. Ont été relevées quelques formes qu'on pourrait qualifier d'« assyriennes ». Étant donné qu'elles se retrouvent ailleurs dans les textes de la région, elles avaient trouvé sans doute leur voie dans les paradigmes du babylonien. L'« ouest-sémitique » (dont on supposera qu'un dialecte était pratiqué en Amurru) est encore plus discrètement présent.

L'emploi des idéogrammes et du syllabaire s'écarte souvent, dans sa désinvolture et son incohérence, des pratiques de la Babylonie. Il reflète, sans aucun doute, une tradition scribale sur laquelle nous ne sommes pas renseignés directement aujourd'hui et il porte témoignage simplement sur des choix de magisters inconnus dont l'enseignement n'est pas parvenu jusqu'à nous. Toutefois, si elle s'en distingue dans des applications concrètes, elle respecte à peu près les principes généraux du système cunéiforme classique.

Assurément, l'extrême liberté dans l'ordre des mots est étrangère à la prose babylonienne. Cette constatation vaut d'ailleurs, évidemment, pour l'ensemble des dialectes « occidentaux ». On invoque l'influence des substrats linguistiques locaux. L'on a raison. On oublie cependant de prendre en compte l'éducation donnée dans les scriptoria: le dialecte hymnico-épique qui y était étudié ne respecte évidemment pas la disposition mécanique de la phrase ordinaire. Les magisters ont-ils conclu de la poésie babylonienne qu'on pouvait disposer à son gré les constituants des propositions et que la recherche de l'effet esthétique rendait même plus élégant de le faire ? Personne, à ma connaissance, n'a apporté (sinon même suggéré) de réponse à cette irritante question.

Entre textes babyloniens et textes au nom d'Aziru existent cependant une autre différence. Les phrases des seconds, non pas complexes, mais même à peine complexes, sont systématiquement évitées. Les propositions verbales mêmes ne sont bâties qu'à partir d'un nombre réduit d'éléments. Elles ne sont d'autre part guère articulées entre elles, car la juxtaposition est de beaucoup préférée à la subordination. Si cette syntaxe n'est pas élégante, elle n'est pas fautive.

Comme en Babylonie, on trouve des procédés de surdétermination. Certains sont identiques, même s'ils sont plus largement employés, comme les traits de paragraphes, renforcés par des mots-outils. D'autres sont étrangers à la tradition babylonienne (la graphie différentielle du pronom suffixe de la deuxième personne masculin singulier, l'emploi superfétatoire des idéogrammes du pluriel etc.)

Sauf sur quelques points, la morphologie est classique, surtout si l'on accepte de faire la part, inévitable, des lapsus et des négligences. Que celle-ci soit plus grande que dans des documents de même type de la Babylonie, la démonstration précise en serait bien difficile à faire, mais c'est l'impression que l'on a à lire les lettres contemporaines trouvées à Nippur, par exemple.

Des traits, en revanche, ne sont pas de bonne langue ou sont franchement erronés. Dans la première catégorie, l'on rangera des archaïsmes: des formes paléo-babyloniennes maintenues ou simplement restaurées, on ne sait.

Mais on relève aussi quelques réfections morphologiques. C'est le cas des précatifs de la première personne et, partiellement, de la troisième personne singulier. Celles-ci sont, bel et bien, des barbarismes à l'aune de la grammaire classique, il est fâcheux de ne connaître ni la date de ces innovations ni leur origine. Celle-ci pourrait être, au demeurant, autre que l'Amurru. Ces « créations » (à ne pas prendre pour des « fautes » sporadiques, dues à l'ignorance) doivent être attribuées à une tradition scolaire commune à toute la région « occidentale », née sans doute vers le milieu du II^e millénaire.

En conclusion, trois constatations s'imposent:

Le babylonien des lettres d'Aziru était manifestement une langue étrangère, non un vernaculaire, pour l'Amurru. Ce fait n'a jamais été d'ailleurs discuté. Mais il y a plus:

C'était la pédagogie qui guidait les professeurs lorsqu'ils perpétuaient des archaïsmes et inventaient des néologismes. Ils avaient pour but de rendre manifestement plus aisé l'apprentissage, au risque de se séparer du babylonien vivant, celui de leurs contemporains.

La conscience de leur manque de maîtrise imposée par l'école semble bien avoir poursuivi leurs élèves, une fois engagés dans la vie professionnelle; et tout se passe comme si le rédacteur n'était guère chaque fois assuré ni de ses connaissances personnelles ni de la compétence de son lecteur.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'ils aient mis en pratique ce babylonien timoré et appliqué, pour tout dire d'un mot: scolaire.

Annexe I: remarques aux textes

1.

6. Il est tentant de supposer une lacune entre *en-ia* et *a-na-ku* et transcrire: ^dUtu *en-ia* <...> *a-na-ku* *ir-[k]a*. On peut garder, pourtant, sans trop de difficulté la rupture de construction. On traduira: « Quant à la demande que le Soleil, mon seigneur, fait, je suis [t]on serviteur (et mes enfants le sont [aussi.]) » Autrement dit : Aziru (et ses enfants) réaliseront le vœu du roi égyptien.

10-14. Je transcrirais ces lignes:

a-nu-um-ma 2 lú du[mu-kin-ri-ia]

at-ta-din dumu.meš[-ia šu-nu]

ù *li-ip-pu-š[u]*

ša *i-qáb-bi* l[ugal ? (en-ia) ?]

ù *li-wa-aš-šir[-šu-nu]*

i-na kur *A-mur-r[i]*

« Je livre deux mes[sagers] ([ce sont mes] fils) pour exécuter ce que [(monseigneur)] le r[oi] pourra ordonner, mais qu'il [les] laisse (ensuite) [...] revenir en Amurru. »

2.

10. Le texte porte *gir.ir*, c'est-à-dire: *šakkanakku* (« gouverneur ». On traduira: « Monseigneur, depuis longtemps, je souhaite entrer dans le corps des gouverneurs de monseigneur le roi. »)

27. Je lirais volontiers *pa-la-aṭ*, perfectif canaanéen sur *plṭ (sans doute: « s'en tirer », d'après l'hébreu et l'ougaritique etc.; une forme « mixte » de la même racine: *palit est attestée dans une lettre de Hasi (E.

Ebeling, *Die El-Amarna Tafeln*, Leipzig, 1915, II, p. 1490). On pourrait deviner ce raisonnement-ci: tel s'est mal conduit « contre le Soleil » et « pourtant, il s'en est tiré ». A plus forte raison, Aziru doit-il être secouru.

30. La fin de la ligne se restaure vraisemblablement: *ha-b[á-te]*, Ce n'est, certes, pas ceux-ci que l'on attendrait, mais les traces ne permettent rien d'autre.

37. *id-din-NUM/NIM* est, sans doute, un lapsus pour *id-din-<nu>-nim*. (« Moi aussi, je m'engage à livrer tout ce que les maires livrent (*ou* : ont livré) à monseigneur le roi, mon dieu et mon Soleil. Je m'engage à le livrer à jamais. »)

3.

11. Plutôt [*iš-t*]*u*₄ que [*a-mu*]*r* ?

39-41. On pourrait suggérer une autre restauration du passage; elle aurait le mérite de justifier le nominatif de l'adjectif *sarru*.

[*ù aš-šu*]*m* lú.meš *ha-za-an-nu-ú-[tí]*

[*i-na lib-b*]*i* *gáb-bi-šu-nu*

[lú.meš] *sa-ar-ru-ú-tu*₄ ...

« [En ce qui con]cerne les maire[s], [parm]i eux tous, il est des menteurs ... ».

4.

13. Il est reconnu que *ša-ar-ru* est le mot *šāru* (« vent », « souffle »). Cette graphie est unique, comme les dictionnaires l'ont relevé. Elle enregistre simplement l'hésitation du rédacteur entre **ša-ar* lugal et **ša-ru* *ša* lugal. Il n'y a aucune conclusion à tirer de ce lapsus.

21. *en-ia* est une exclamation. Le contexte exclut tout autre interprétation.

22. *ina*, au lieu de *ana* attendu, est un trait « occidental » et relève du lexique.

25. *i-il-la-ak* au singulier est une étourderie du scribe qui pensait alors simplement à Hatib (voir, plus bas, la remarque à 5, 23).

31-34. Le passage est d'interprétation difficile. Je le crois bâti sur une opposition à deux termes: lú dumu *kin-ri-ia* (« mon messenger ») et *a-na-ku* (« moi en personne »), opposition notée par *ù-lu-ú* (**ūlū*, « ou bien »). La forme verbale est à corriger en *ut-<ta>-[a]m-mi*, d'après celle de la ligne 39. Elle est doublement transitive.

36. << *ù* lugal *en-ia* >> est à replacer derrière lú.meš *gal-bu-te.meš*, comme à la fin du paragraphe précédent.

37. *šum-ma-mi* introduit le contenu du serment, implicitement évoqué dans les deux lignes précédentes (et d'ailleurs rappelé immédiatement ensuite).

Les lignes 4-42 devraient se traduire ainsi, à mon avis:

« Hatib va venir m'apporter, bel et bien, les propos de monseigneur le roi et j'en suis tout à fait rempli de joie. Mon pays et mes frères, les serviteurs de monseigneur le roi et les serviteurs de monseigneur Dūdu/Tuttu sont tout à fait remplis de joie. Quand viendra sur moi le souffle de monseigneur le roi, je ne chercherai pas à m'écarter des paroles de mon seigneur, de mon dieu, de mon Soleil et des paroles de monseigneur Dūdu/Tuttu. »

« Monseigneur, voici que Hatib va se tenir avec moi; moi et lui essaierons de partir (alors). Monseigneur, le roi hittite veut partir pour le Nuhašše mais il ne le peut. Que le roi hittite s'en aille, alors voici que nous sommes résolus à partir, moi et Hatib. »

« Que monseigneur écoute mes propos. Monseigneur, je vénère monseigneur le roi comme je vénère Dūdu/Tuttu. Aussi, voici par mes dieux, eh bien, soit mon envoyé en jurera devant Dūdu/Tuttu et les Anciens de monseigneur le roi, soit je me déplaçerai (moi-même). »

« Aussi, c'est ainsi que (devront s'exprimer) Dūdu/Tuttu <<...>> et les Anciens : " Nous jurons de ne pas *machiner* contre Aziru quoi que soit qui ne soit pas bien ". Oui, c'est ainsi qu'ils devront jurer par mes dieux et A(mon), car voici que moi et Hatib sommes de bons serviteurs du roi. »

5.

23. La troisième personne singulier *iz-za-az* fait l'accord avec le dernier sujet, sans doute emporté dans la lacune à la ligne précédente (où se trouvent, d'après la ligne 25, *a-na-ku* à ¹*Ha-ti-ib*). L'on peut, tout aussi bien, corriger en <ni>-*iz-za-az*.

29. J. A. Knudtzon a encore vu des traces en début de ligne (disparues quand l'autographie fut faite par O. Schroeder) qui suggèrent que s'y trouvait une forme de *šakānu*. La seule question est de savoir si le verbe était précédé de la négation ou non. En d'autres termes, Rīb-Adda prie-t-il le roi d'Égypte de «prendre à cœur» tout ce qui [le] concerne ou, au contraire, lui demande-t-il de ne pas s'en soucier ? Le contexte paraît rendre cette seconde hypothèse plus vraisemblable.

32. Il faut restaurer *a-[ma-ar p]a-né* d'après l'autographie d'O. Schroeder. Le scribe emploie tout à fait correctement l'état construit des infinitifs dans ce texte (cf. ligne 35).

34-37. J. A. Knudtzon reconnaît avec raison une suite d'imperfectifs dans ce passage: « Le roi hittite a l'intention de marcher sur l'Amurru (...), puisque monseigneur le roi ne veut pas me laisser protéger son pays. »

40-41. La construction de ces deux lignes est considérée comme acquise depuis J. A. Knudtzon; *šahātu* est transitif et l'accadien connaît, en effet, ce type de construction: infinitif-pronom affixe-complément d'objet, où le pronom exprime ce que serait le sujet dans une phrase verbale. Les exemples n'en sont pas très nombreux; ils sont dispersés dans J. Aro, *Die akkadischen Infinitivkonstruktionen*, Helsinki, 1961 (en particulier dans 6.192, 6.198, 6.199, 6.201, 6.206, 6.207, 6.219, 6.223, 6.226, 6.227, 7.46, 7.62, 7.63, 7.73, 7.79, 7.81-7.86, 7.91, 7.94, 8.3, 10.9, 11.3, 12.2, 12.6). Cependant, on pourrait aussi comprendre: « Aussi, ai-je peur qu'il n'attaque. Puisse-t-il s'éloigner de Tunip! » Certes, le verbe *paṭāru* semble se construire avec *ištu* dans les lettres d'Amarna, mais il est transitif en bonne langue.

6.

18-19. Il faut intervertir les deux lignes: le scribe s'est aperçu avoir oublié un membre de phrase qu'il a ajouté ensuite, pour ne pas à avoir à effacer la ligne précédente et à la réécrire.

25. La proposition conditionnelle introduite par *šumma* n'a pas de principale; elle « reste en l'air ».

7.

10'. La restauration [*ù a-na ugu*]-*ka igi*[-2-*ia a-na dā-ri-ti*] s'impose, au moins pour le début (cf. *EA* 264, 14-15; « [et mes] yeux sont fixés [sur] toi [à jamais]). »

17'. LA¹ *ta-ša-k[à-a]n*. Le LA¹ est évidemment un AT. Le scribe a hésité entre **lā tašakkan* et **atta lā tašakkan*.

28'. Le nom propre n'est pas au vocatif, puisque ce personnage n'est pas le destinataire de cette lettre, d'après la suite même du paragraphe. Aussi la lecture *a-mur*¹ est rendue impossible et par le contexte et par les traces mêmes. La lecture *a-pil*¹ est-elle exclue ? « Dūdu/Tuttu est maintenant *le répondant* de mon cœur et de mes paroles. »

30'-34'. Je proposerais de lire (hypothétiquement) et de comprendre ainsi

am-ma-la i-na ti-ir-šī uzu šà-[*ia*]

[ik-kà]-aš-du it-ti ¹DU-u-DU en-[ia]
 [ù at-ta] lu-ú ha-dì-ia-ta
 [ù a-na-ku] kà-aš-dá-ku a-na [
 [a-na a-ma-a]r pa-né lugal en-[ia

« Dans la mesure où, selon le désir de [mon] cœur, [on aura ré]jussi, avec [mon] seigneur Dūdu/Tuttu, [et toi,] tu seras joyeux [et, moi], je serai à [..., pour contem]pl[er] la face de [mon] seigneur le roi. »

8.

9. *ú-nu-t*[u₄ ša lugal] en-*ia* ou bien: *ú-nu-t*[u₄ iš-tu lugal] en-*ia* paraissent les deux propositions les plus vraisemblables. La restauration de J. A. Knudtzon *ad loc.* fait double emploi avec la suite, me semble-t-il.

11. [*i-na š*]ul-mi-iš serait une forme à ajouter au § 5 (surdétermination), si c'est bien ce qu'il faut supposer au début de la ligne.

12. La forme restaurée par J. A. Knudtzon est morphologiquement impossible, même si le contexte impose le verbe *kašādu*. [x x x k]à-š-i-id serait plus admissible, à supposer que giš má / *eleppu* soit pris pour un masculin, ce qu'il est quelquefois (voir les remarques dans *Arbor scientiae*, [*Aula Orientalis* XVII-XVIII, 1999-2000], p. 153 avec les notes).

13' du verso, il faut corriger apparemment en <ki>-*i-ma* ur.ger₆-*bi i-pu-ša*-[(*an-ni*)].

14'-15', il faut, sans doute, lire: [*a*]-*di kà-ša-di-ia a-na p*[a-né lugal] / [*t*]u-bal-[*la-aṭ*] (« Jusqu'à mon arrivée d[evant le roi] tu (m')entretien[dras ...]. »

9.

Le décompte des lignes suit celui de l'éditeur.

6'. W]A-dág-gal (proposé par J. A. Knudtzon) est peu vraisemblable. Le préverbe WA est inusité dans ce lot.

11'. *li-iš-mi-me* est un lapsus pour **li-iš-me-mi*.

13'. Il faut transcrire *tú-wa-ah-he-er-šu* (de *uhuru*), c'est-à-dire une forme imperfective, et non **tú-wa-ah-hi-ir-šu* (qui serait un perfectif, incompréhensible dans le contexte): le /a/ morphologique passe à /e/ sous l'effet de la liquide et les deux aspects finissent par se confondre graphiquement.

23', 25'-26'. Peut-être ne manque-t-il rien à la fin de ces lignes.

30'. W. von Soden (*AHwB s. v.*) propose de lire *i-pa-¹za ?¹-ru-nim* (de *pazāru*, « se cacher »), mais *i-pa-¹á ?¹-ru-nim* (« abandonner », « trahir ») me paraît meilleur et d'après les traces et d'après le contexte.

10.

2'. Rien ne force à analyser *i-ra-am*, non plus que *i-te-ru-ub* (l. 12') comme une première personne. Le préfixe de la première personne paraît bien être /e/ (donc, aussi, peut-on penser par analogie, /a/) dans cette lettre comme le montre la ligne 20': [*a*]-*na-ku e*-[*ep-pu-uš*]. Traduire par une première personne ne rend pas compte de ce fait évident: pourquoi Aziru demanderait-il à « entrer au service » du roi égyptien ? Il y est déjà! Le roi d'Amurru, dans cette affaire, apparaît bien servir d'intermédiaire et comme il n'a pas la permission d'aller présenter sa requête lui-même, il a cherché à envoyer des messagers, eux-mêmes retenus à leur tour. Je traduis ainsi les lignes 2'-14': « [...] a désiré entrer au [serv]ice du roi, le Soleil, mon seigneur, [mais Ia]hamu ne me laisse aller. J'ai envoyé des miens messagers [à] monseigneur le roi. [Mais] Iahamu [*ne*] les [*mit pas*] en route et [...] Fassent les dieux [de] mon[sei]gneur le roi [que] mes messagers puissent quitter Iahamu! En ce qui me concerne, il est (déjà) entré au ser[vice] du roi, le dieu, le Soleil, mon seigneur; pourtant Iahamu me m'a pas laissé aller ... ».

La fin de la ligne 14' m'est incompréhensible. Le suffixe *-ni* (l. 14') est, en tout cas, un barbarisme. Faut-il le corriger en *-<an>-ni* ou en *-ni-<a-ti>* ? Dans ce cas, il se référerait peut-être à ces deux personnages (l'anonyme, aujourd'hui, et Aziru). J'avance cette suggestion comme une hypothèse.

38'-39'. On traduira tout naturellement: « [avec ... et ses] chars, [sur] le pays d'Amqu, il a l'intention de tomber [...]. »

12.

3'. Le sujet doit être *terdītu* (ou *terdīt šābī*, « appoint », « troupes d'appoint »). Il n'est, toutefois, pas exclu que ce pût être: *tiklu*, *tillatu* ou *tillūtu*. Le vocalisme ne s'y oppose pas totalement. Les graphies *ti-EL-lu-tu/ti* qui se rencontrent çà et là, indiquent une prononciation occasionnelle /*tellatu*/.

15'-16'. Si l'on accepte la transcription: [ù] *lugal-ru bi-li a-b[a-at]* / [lú.]*meš a-ia-bé-šu*, il est difficile de ne pas voir en *bi-li* une faute graphique et morphologique pour **bēl*. Cette hypothèse acceptée, on pourrait traduire: « [et] le roi est le maître de la des[truction] de ses ennemis. »

13.

5-9. *aq-ta-bi* est, sans doute, une forme en *-*tana* à l'imperfectif. La traduction sera: « Je dirai inlassablement (tout ce qui est à dire à mon seigneur). »

12, 13. On peut prendre *i-de₄* pour une première ou une troisième personne, mais *i-še-em-mi* est bien une troisième personne, ce qui tranche la question. Ces verbes ont pour sujet Hani. Le texte dit simplement: « Monseigneur le roi me parle aussi de Hani. Monseigneur, je suis à Tunip, or il ne sait pas quand il sera là. Quand il le saura, alors je monterai derrière lui. Mais si je n'arrive pas à le rejoindre, et que Hani puisse atteindre (l'Égypte) sain et sauf, alors que monseigneur le roi lui demande comment je l'ai bien approvisionné. »

20-22. *iz-za-zu-nim* est une forme imperfective (que la « tradition » traduit par un passé) et il suggère la correction *i-<na>-din-nu-nim*. On traduira: « Mon frère et Bētī/i-il s'occuperont des bœufs, des chèvres et de la volaille; ils li<vr>eront son pain et sa bière. »

14.

15. A la fin de la ligne, peut-on lire *giš*] *be-nu*, pour **bīnu* (« tamaris ») ?

20-23. Je lirais hypothétiquement:

[ù] *lugal-ri* [en-ia *aš-šum* uru *Šu-mu-ri*]

[la] *i-qá-a*[*b-bi am-mi-i-ni*]

[la t]*a-bá-an-ni* [uru *Šu-mu-ri*]

[a-r]*a-am ša* ¹[en¹-[*ia a-na-ku-(ma)*]

« [Et monseigneur,] mon roi [ne] doit pas di[re à propos de Šumur: « Pourquoi n'as-]tu rebâti [Šumur? (Je répons): " Pour moi, j']aime tout ce qui concerne [mon] seigneur. " »

Mais une restauration [*na-r*]*a-am ša* ¹[en¹-[*ia a-na-ku-(ma)*] (" Moi, je suis l'a]imé de [mon] seigneur. ") n'est pas impossible: **nāramu* (s'il faut bien lire ce mot, à l'état absolu) serait ici un titre politique, ce qu'il est quelquefois, l'équivalent du très commun **ardu*.

Annexe II: sur une prétendue glose hourrite dans O. Schroeder, VS IX, 94 ll. 10-11

La « glose hourrite » de la lettre supposée des fils d'Aziru (et qui n'appartient donc pas à sa correspondance, *stricto sensu*): O. Schroeder, VS IX, 94 ll. 10-11 n'existe pas.

Le membre de phrase ainsi qualifié n'appartient pas à la ligne 11. C'est un rejet de la phrase précédente, comme l'on trouve encore, plus bas, aux lignes 39 et 40. On lira: *en-ni ki-i-me-e te-le-²-e-mi* \

<i>-zu-zi la ma-ána. Le <i> de l'infinitif *izuzzi (forme tout à fait régulière au génitif) est absent, à cause d'un sandhi ou d'une étourderie du scribe (il en a commis deux autres, l. 3 et l. 18), il n'importe. On remarquera que l'infinitif de *manû* (« compter [les jours] ») est à l'accusatif; on pourrait, d'ailleurs, donner une autre « lecture longue » *ani_x*, au lieu de *ána* (lecture existant peut-être dans les lettres d'Aziru [13, 30: *i-na-ána*, mais ce peut être une faute: voir ci-dessus § 4. 5]; de telles manipulations sont possibles dans le syllabaire « occidental »), mais ce n'est pas nécessaire. Le rédacteur s'est autorisé à traiter le *nomen regens* et le *nomen rectum* comme un syntagme unique (cet usage sera courant dans l'onomastique d'Ougarit, un siècle plus tard) et il l'a mis au cas attendu, puisqu'il est le régime direct de *le'û*.

On traduira les quatre lignes:

« Notre seigneur, puisque tu peux rester sans compter (les jours), / eh bien, rencontre-les (tous), / mais, puisque tu es (loin) là-bas, / ils devront ne pas te retenir (trop). »

En somme, ses trois correspondants donnent deux conseils presque contradictoires, ce que la structure stylistique de ces quatre lignes exprime élégamment: Aziru doit prendre le temps de se présenter à tous les responsables égyptiens, mais il doit veiller à ne pas rester absent trop longtemps hors de son pays. Ce faisant, il se débarrassera de toute inquiétude (ll. 7-9).

Nombre de archivo: 1-Arnaud-Aziru-def.doc
Directorio: C:\AuOr 2004-1
Plantilla: C:\Documents and Settings\SUPERVISOR\Datos de programa\Microsoft\Plantillas\Normal.dot
Título: Le médio-babylonien des lettres d'Aziru, roi d'Amurru (XIVe siècle)
Asunto:
Autor: Sr. del Olmo
Palabras clave:
Comentarios:
Fecha de creación: 09/03/2005 1:25
Cambio número: 24
Guardado el: 04/04/2005 10:30
Guardado por: Sr. del Olmo
Tiempo de edición: 25 minutos
Impreso el: 08/04/2005 11:16
Última impresión completa
Número de páginas: 27
Número de palabras: 15.216 (aprox.)
Número de caracteres: 83.692 (aprox.)